L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. II, Numéro 28 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 16 décembre 1943

JEAN ARCAND, MAIRE DE CACHE BAY

LE GOUVERNEMENT DE M. KING EST AUX PRISES AVEC L'INFLATION, CONSEQUENCE DE SA POLITIQUE

Si sa tentative échoue, le premier ministre reviser-a toute sa politique des prix et des salaires.—M. Bracken condamne la centralisation.—Radio-Canada reçoit de rudes taloches.—Il y a plusieurs sortes de socialismes, et M. Coldwell affirme que le sien n'est pas celui condamné par l'Eglise.—Le Bloc tiendra un congrès en janvier.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—Le gouvernement canadien s'est enfin décidé à révéler sa politique en vue d'enrayer la menace croissante de l'inflation. Il se dit décidé, coûte que coûte, à stabiliser la situation actuelle. Il ne veut plus accorder d'autres bonis de vie chère. Les présents vont disparaître et seront incorporés aux salaires basiques à partir du 15 décembre. Si le coût de la vie, cependant, monte de plus de trois pour cent et se maintient à ce niveau pendant deux mois consécutifs, le gouvernement fait savoir qu'il revisera tout son programme de contrôle des prix et des salaires et prendra la décision qui s'impose.

Pour arriver à cette stabilisation, le gouvernement canadien entend modifier sa politique ouvrière. Il est prêt à accepter les principales propositions sur lesquelles il y a eu entente dans les rapports majoritaire et minoritaire de l'enquête du Conseil national du travail. Il établira un nouveau code du travail, comportant les contrats collectifs obligatoires, et formera un nouveau conseil national des relations ouvrières en temps de guerre, distinct des conseils de travail actuels.

Le contrôle des salaires subit un nouveau changement. Sous l'administration des divers conseils du travail, on accordait jusqu'à maintenant des rajustements dans les taux de salaires lorsque ceux-ci étaient au-dessous des gages payés pour le même travail ou pour un travail semblable dans la même localité ou dans une localité où les conditions de vie étaient comparables. D'après la nouvelle politique du gouvernement contre l'inflation, il n'y aura de rajustements de salaire que dans les cas d'injustice ou d'inégalité flagrantes à corriger, en tenant compte de la capacité de l'employeur de payer un salaire plus élevé sans augmenter les prix de la marchandise qu'il produit.

Le gouvernement s'engage également à prendre toutes les mesures qui seront reconnues nécessaires pour maintenir le coût de la vie au niveau actuel.

DES MESURES DOUTEUSES

Que va donner cette politique? L'avenir seul le dira. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de constater que le gouvernement canadien ne nous paraît pas aussi résolu qu'il le prétend dans sa lutte contre l'inflation. S'il en était autrement, il ne craindrait pas de s'attaquer directement au mal.

On stabilise les salaires actuels en y incorporant les bonis présents de vie chère. En fait, l'ouvrier ne recevra pas plus qu'il ne reçoit actuellement pour son travail. Cette fusion, sans doute, en soi, est une victoire pour les ouvriers. Car elle relève le salaire de base. Mais, en somme, elle n'accorde pas un sou de plus à l'ouvrier, de sorte que ceux dont le salaire est actuellement trop faible en comparaison de la hausse du coût de la vie demeureront dans la même situation. Cet état de chose tendra à miner le nouveau plafonnement des salaires. En relevant le salaire basique par la fusion du boni de vie chère avec le salaire basique, le gouvernement place l'ouvrier dans une situation plus dangereuse pour faire des réclamations nouvelles, si le coût de la vie continue de hausser.

Ce n'est, certes, pas, en disant qu'il n'accordera plus de boni de vie chère et qu'il ne revisera les salaires que dans les cas d'injustice criante, que le gouvernement va combattre directement la menace d'inflation. Le salaire, en soi, n'a qu'une valeur relative. Un ouvrier est beaucoup mieux de gagner $30 que $50 par semaine, si à cette augmentation hebdomadaire de $20 correspond une hausse double du coût de la vie. Ce qui compte, c'est ce que l'on peut acheter avec son salaire, et non le montant plus ou moins élevé que l'on reçoit en échange de son travail. C'est dire que, dans la lutte contre l'inflation, l'important est d'empêcher d'abord la montée du coût de la vie et surtout d'en obtenir la diminution.

Le gouvernement canadien exerce déjà un contrôle sur les prix. En dépit de ce contrôle, le coût de la vie continue à hausser. Or, dans son nouveau programme, le gouvernement n'annonce aucune nouvelle mesure pour combattre ou diminuer cette hausse, si ce n'est qu'il prendra toutes les mesures nécessaires à cette fin.

Quelles sont ces mesures? Dans les milieux bien informés, on prétend que le gouvernement recourra à une vigoureuse politique de subsides, en vue de maintenir le coût de la vie à peu près au présent niveau. La politique des subsides, après tout, ne sera qu'un cataplasme. Ceux dont les salaires sont inférieurs au niveau croissant du coût de la vie ne verront pas améliorer leur présente situation. Si cette politique réussit, la seule consolation qu'ils en retireront, c'est de ne pas se voir dans une situation encore pire que la présente.

Le premier ministre King ne nous paraît pas être très convaincu du succès de son nouveau programme. C'est un essai, un dernier essai qu'il tente. S'il échoue, il revisera toute sa politique de contrôle des salaires et des prix. Des observateurs politiques voient, dans ces paroles de M. King, un indice que l'établissement du régime des allocations familiales n'est pas très éloigné.

Quoi qu'il en soit de sa nouvelle politique, le gouvernement canadien peut dire qu'il récolte ce qu'il a semé. La menace actuelle d'inflation est la conséquence directe de sa propre politique depuis quatre ans.

M. BRACKEN FAIT PARLER DE LUI

Le leader du Parti conservateur progressiste a prononcé un discours à Hamilton qui a fait beaucoup gloser. M. Bracken pensait pouvoir utiliser Radio-Canada. Mais la permission lui fut refusée, parce que le discours était d'une nature politique. Il s'en est suivi une bataille verbale dans la presse tory. Radio-Canada a été rudement critiquée. Un mot d'abord de cette controverse, puis un autre sur le discours lui-même.

Quant à l'interdiction de Radio-Canada, nous ne voyons pas comment la presse tory puisse être mécontente. Le discours de M. Bracken était certainement d'une nature politique. Radio-Canada a appliqué simplement sa politique officielle.

Mais que l'on condamne cette sorte politique de Radio-Canada de ne pas permettre aux chefs politiques des partis canadiens d'utiliser son réseau pour se faire entendre du peuple en dehors des campagnes électorales, c'est une autre chose. Pour nous, la présente politique de Radio-Canada est inepte en principe. Sous le présent régime, seuls le premier ministre et ses collègues,

(Suite à la page quatre)

Remerciements aux électeurs

Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui m'ont aidé dans mon élection, par leur support, leur vote, etc. Je rappelle à tous mes concitoyens de Cache Bay, que je suis toujours à leur service et que j'ai besoin de votre collaboration pour travailler le plus efficacement possible à l'avancement de notre municipalité à tout point de vue.

(Signé) JEAN ARCAND.

Vote des mineurs

Le vote sur le droit d'organisation collective parmi les employés de l'Inco approche. Le professeur Jacob Finkleman, greffier de la cour du travail de l'Ontario est arrivé à Sudbury. Il est venu dans le district pour faire la revision des listes avant de tenir le grand vote dans les usines de l'Inco, le 17 décembre. M. Finkleman a annoncé qu'on établirait 33 pols pour le vote. Les officiers rapporteurs viendront tous d'ailleurs et seront des employés du service sélectif, choisis expressément pour la tâche afin d'assurer un vote impartial).

Le vote pour décider du droit d'organisation collective à la Mine Falconbridge suivra immédiatement celui dans les usines de l'Inco. C'est ce qu'a décidé une conférence entre intéressés. Et le jour choisi pour le vote aux mines Falconbridge a été le 20 décembre. Le professeur Jacob Finkleman greffier de la cour du travail de l'Ontario a présidé à la conférence. Les représentants de la compagnie, des deux unions, la United Mine, Mill and Smelter Workers, et le Falconbridge Workers Council ont assisté. Le vote dans les usines de l'Inco aura lieu le 17 décembre. Le professeur Finkleman désirait tenir le vote le plus tôt possible afin de permettre au même personnel du service sélectif d'agir comme officiers rapporteurs.

La construction à Sudbury

Le programme de construction de Sudbury devance celui de l'an dernier. L'augmentation n'est pas considérable, mais le résultat donne plus d'accomodation et de maisons que par le passé. C'est ce que révèle le rapport du mois préparé par l'inspecteur de la construction, H. E. Roseborough. Durant les onze mois de cette année, la construction à Sudbury s'est chiffrée à $508,215 et 388 maisons furent réparées et construites. Ces chiffres se comparent avec un total de $494,060 durant la même période en 1942 et 306 permis. La valeur totale des permis accordés au mois de novembre est de $14,823.

Des matelots à Sudbury

Trois matelots, en visite, ont donné un avant-goût de la vie d'un port de mer, à un restaurant de Sudbury, quand ils ont envahi le Manhattan Grill, sur la rue Cedar. La police fut appelée vers 11.30 heures du soir pour arrêter une chicane entre les trois jeunes matelots et les propriétaires du restaurant. La police exoulsa les trois matelots, mais a dû revenir peu de temps après, quand le trio est revenu pour venger l'affront. Les jeunes hommes, tous sous l'âge de 20 ans, ont comparu en cour de police devant le magistrat Willard Cooper. Ils furent accusés d'avoir causé un désordre. Quand le magistrat s'aperçut qu'ils étaient matelots, il leur accorda la liberté, avec le conseil de gagner leur port d'attache.

Comptage des bulletins

Le juge Proulx a consenti à un nouveau comptage des ballots pour les échevins dans le quartier Ryan. Il sera fait à la demande de l'échevin Ed White qui a perdu son élection par six votes. Il était précédé par John P. McCool, le seul candidat travailliste élu parmi les dix qui ont tenté d'obtenir un siège au conseil. En demandant le nouveau comptage, l'échevin White a affirmé qu'un mélange dans les ballots à la salle Croate a causé quelques irrégularités.

Il se fait tuer dans la forêt

L'histoire d'une mort dans la forêt, près de Sultan, le 7décembre, nous est révélée dans un rapport par le constable de la sûreté provinciale, Harvey Lapp, de Chapleau. Le policier dit qu'il a trouvé le corps de Joseph-C. Landry, né à Rimouski, Québec, au mille 118½ où il fut frappé par un arbde. Comme Landry n'est pas revenu au camp ce soir-là, on commença des recherches. Il fut trouvé sous un peuplier qui a apparemment tombé sous la pression d'un autre arbre qu'il abattait. Il est mort d'une fracture du crâne. Le docteur D. Lougheed, de Chapleau a fait enquête avec le constable Lapp. Le corps a été expédié à Rimouski pour inhumation.

Ce différend est terminé

Le High School de Sudbury a raccommodé son différend avec la Fédération des Instituteurs de l'Ontario. Mais la commission de Sudbury a dû payer $2500 pour faire rayer son nom de la liste noire de la fédération. A présent la commission peut obtenir la coopération de la fédération pour trouver des instituteurs compétents. L'impasse est survenue, il y a deux ans quand la commission de Sudbury a congédié trois instituteurs. Les trois professeurs ont porté plainte auprès de la fédération qui a déclaré la commission injuste.

La fédération a conseillé que les professeurs soient embauchés de nouveau. La commission a refusé. La Fédération a donc défendu à ses adhérents d'enseigner pour l'école de Sudbury. Avec le règlement recommandé par le département d'Education de l'Ontario, la fédération a promis de coopérer. Les $2,500 seront remis aux professeurs congédiés.

Jeune indien trop hardi

Si un jeune indien qui s'est évadé de la ferme Industrielle de Burwash le 6 octobre s'était contenté de faire le trappeur, il aurait peut-être évité la police pour quelque temps. Mais Jos. Metchequis s'est mis en frais de trapper dans la réserve de la faune à Chapleau. Il fut amené à Fulcyet, il a été reconnu par la sûreté provinciale comme un évadé de la ferme industrielle. Il a été amené à Sudbury pour procès. Il sera accusé d'évasion et d'infraction aux lois de la chasse. Metchequis avait été condamné à Sudbury l'été dernier pour le vol d'un havresac, propriété de Sam Lindsay, de Westree. Envoyé à Burwash, Metchequis s'est évadé de la prison le 6 octobre et avait évité la police jusqu'ici.

Les citoyens de Cache Bay se sont donnés la main pour élire à la tête de leur conseil municipal l'un des plus jeunes maires de tout l'Ontario, M. Jean Arcand, de 28 ans seulement. M. Arcand a déjà tout une carrière municipale à son actif. Il était en effet échevin depuis sept ans dans son village. Cette année il avait comme adversaire M. John Jessup qui avait été maire pendant plusieurs années consécutives.

Le résultat du vote fut, M. Arcand 114 votes, M. Jessup 773 votes. M. Arcand fut un élève du collège du Sacré-Coeur de Sudbury durant les années 1933 à 1935 où il sut se faire de nombreux amis. Nous sommes heureux de le féliciter de son succès et nous aimons à souligner le fait qu'un des nôtres, un Canadien français, et un jeune a pris le pas sur un maire de nationalité étrangère. C'est une autre victoire pour nous.

Mort violente à la mine Frood

Un contre-maitre de la mine Frood depuis 15 ans, Herbert Milks, âgé de 54 ans, a été tué instantanément, dans un accident plutôt étrange. Bien qu'il n'y ait pas eu de témoin à l'accident, on croit qu'il a été broyé par une porte de ventilateur qui a dû se fermer sous le choc de l'explosion. L'accident a eu lieu au niveau 1800 pieds de la mine, près du puits no 3. Milks est né à Cantley, Québec, où sa mère demeure. Avant de venir à Sudbury, il a été employé pour quelque temps à la mine McIntyre-Porcupine, de Schumacher. Deux fils et une fille lui survivent et demeurent à Sudbury. Un frère reste aussi à Sudbury, l'autre à Cantley, Québec. Une soeur demeure à Cantley et une autre à Ottawa.

Il est tué sur la voie ferrée

Un cheminot dans les cours du Pacifique Canadien, à Chapleau, Michael Shibinski, âgé de 56 ans, a été tué instantanément quand il fut frappé par une locomotive. Shibinski n'a apparamment pas vu la locomotive qui approchait sur la même voie où il travaillait. Il fut frappé par la locomotive et les blessures ont été mortelles. Il était employé par le Pacifique Canadien à Chapleau depuis un an. Il venait de Schreiber. On ne croit pas qu'il y ait d'enquête. Il laisse pour le pleurer deux fils et son épouse.

On leur remet les gobe-sous

18 des 22 gobe-sous enlevés aux propriétaires, leur ont été remis. 16 opérateurs de machines ont dû payer une amende de $23 et les frais pour avoir gardé un tripot. Dans son jugement donné en cour de police à Sudbury, le magistrat Willard Cooper a déclaré que tous les propriétaires à l'exception de quatre ne se rendaient pas compte que les machines servaient à jouer à l'argent. Et le paiement donné par les opérateurs de machines avait été donné aux clients sans le consentement ou la connaissance, de l'affaire par les propriétaires, du moins, d'après la décision du magistrat. Les deux seuls à perdre leurs machines sont deux propriétairés-opérateurs. Le magistrat a déclaré qu'ils étaient tout à fait responsables pour leurs machines. Les 22 machines furent enlevées de salles de billard, de restaurants et de magasins à Sudbury, le 1er novembre. Les raids ont été faits par une escouade de policiers provinciaux, venus de Toronto.

LE ROYAUME DE MADAME

DES LIVRES EN ETRENNES

Le choix pour les cadeaux n'est plus ce qu'il a été et il y a longtemps qu'on n'entend plus parler de l'"article de Paris" qu'il était si agréable de choisir pour les meilleures ou les anciennes amitiés.

Pourquoi n'en pas profiter pour mettre davantage les livres à la mode pour les étrennes? Il y a beaucoup de gens qui aimeraient bien sans doute à voir augmenter leurs collections mais qui n'ont pas toujours les moyens de se payer des livres nouveaux. C'est le temps à l'époque des Fêtes de les aider. D'autres sortent très peu, n'ont plus de famille ou en sont éloignés; leur solitude serait agréablement meublée par un auteur qui saurait les enrichir tout en les intéressant.

Et puis le livre constitue un cadeau à cachet spécial qui parle d'intelligence à celui qui le reçoit, comme il est d'ordinaire une marque d'estime de la part du donateur. En effet, on n'offre un livre qu'à celui ou à celle que l'on croit en mesure de l'apprécier.

Les livres demeurent. Les livres font partie des meubles de luxe. Les livres deviennent sacrés comme un héritage commun. On les destine à des bambins, et les papas à tête grise tiennent les premiers à les lire. Ils auront beau passer par dix mains, ces bouquins durent. C'est qu'un livre est fait pour ça, pouvant à toute heure du jour et de la nuit jouer un rôle secourable.

Qu'est-ce qu'une maison sans livres? Ce qu'est un corps sans âme. On ne peut plus se passer de livres, qu'on peut se passer de s'instruire, de réfléchir, de comparer, de se délasser. L'esprit a les mêmes droits que le corps au pain quotidien. Et il n'existe pas d'autre pain quotidien pour l'intelligence que la lecture.

Parfois, le livre n'entre pas au foyer. Des parents s'illusionnent; ils ont une peur maladive de tout ce qui est imprimé. Surtout, sous forme de brochure. Toutefois, comme pour prouver que la logique ne loge pas partout, ce sont les mêmes bons parents qui laissent entrer à la maison les bandes comiques, souvent d'une moralité douteuse et presque infailliblement d'une inconcevable bêtise. Le livre est rebelle à ce genre pour esprits légers, plutôt pour cerveaux vides. Que les maîtres ne cessent de dire à leurs élèves qu'ils avertissent leurs très bons papas et très aimables mamans que la littérature pour enfants, telle que chacun en trouve dans les librairies de confiance, existe en abondance.

Malgré l'absence des albums français et belges, il faut féliciter nos éditeurs d'avoir travaillé avec tant de succès à garnir de façon si attirante les rayons des livres de contes.

Vraiment, nos petits ne sont si à plaindre. Seulement il faut penser à leur en donner. L'enfance passée sans livres d'images et sans albums de contes est une enfance manquée, tout comme les maisons sans bibliothèques donnent l'impression de ne pas avoir d'âme. Et Dieu sait s'il y en a! C'est bien pour cette raison que la majorité de nos gens lit si peu ou si mal et se préoccupe davantage de sports que d'idées.

A part la culture qu'ils apportent aux jeunes cerveaux et à la soif de beauté qu'ils peuvent éveiller dans leur âme, les livres ont un autre avantage très pratique pour les petits diablotins: celui de les tranquilliser un bon moment. "Ces enfants-là ne savent pas s'asseoir", disent les mamans découragées par ces coureurs perpétuels. Ils finiront bien par s'asseoir pour écouter un beau conte et regarder de jolies images que rien nous empêche de leur faire détailler, à l'occasion, pour leur faire mieux admirer ou développer davantage leur sens d'observation.

Donnons des livres en étrennes, aux grands, aux petits; ils nous devront peut-être les meilleures heures de délassement de toute la nouvelle année.

Courrier de Lysette

D. Mon frère possède un esprit taquin. Lorsque j'ai des amis et que je l'incite à se joindre à notre groupe, il ne ménage personne, tous doivent subir le feu de ses taquineries et tous n'ont pas toujours le sens de l'humour. Que penser de cela? — SOEURETTE DE PIERROT LE TAQUIN.

R. Le sens de l'humour, l'art de recevoir les taquineries joyeusement et de renvoyer la balle à l'occasion, est une belle qualité bien précieuse, je dirais même indispensable, à ceux qui veulent se tailler une belle part de popularité dans la vie sociale. Les gens qui s'offusquent à propos de tout et de rien ne sont jamais populaires, on craint toujours de les blesser ou de les piquer trop à vif. Les types portés à la taquinerie ne doivent pas toutefois outrepasser la mesure, ils blesseront les gens susceptibles et risqueront même de piquer aussi des personnes qui entendent à rire, comme on dit dans le langage courant. C'est peut-être le cas de votre frère et je vous conseillerais simplement de ne pas l'inviter à se joindre à votre groupe, s'il doit blesser vos invités par ses taquineries intempestives. Peut-être pourriez-vous aussi vous entendre avec vos amis et, faisant front commun, vous organiser pour lui renvoyer la balle.

D. A toutes les semaines, c'est avec un réel plaisir que je parcours les quelques lignes que votre courrier laisse paraître et aujourd'hui un brin de curiosité m'a poussée à vous écrire afin de pouvoir résoudre le problème qui me préoccupe. Voilà, on reproche aux types quelques peu sérieux de notre temps de ne pas se marier jeunes. Comment voulez-vous qu'ils y songent lorsque les jeunes filles, je parle en général, ne songent que toilettes, fourrures et train de maison coûteux, etc. etc. Songez que les taxes de toutes sortes payées, la moyenne des salaires ne dépassent guère $25.00 par semaine. Un bon mot dans votre courrier à ce sujet.—JE SUIS PREOCCUPE DE L'AVENIR.

R. C'est en effet très pénible de constater que plusieurs de nos jeunes filles considèrent le luxe de la vie moderne comme chose capitale. Mais je puis aussi vous assurer qu'il y a encore de ces jeunes filles sages, réservées, conciliantes et économes. Il s'agit toutefois de savoir regarder. Vous êtes sérieux, ayez confiance en vous-même et allez vaillamment vers l'avenir.

D. J'ai un manteau d'hiver avec doublure en fourrure. Le revers de ma doublure est sale. J'aimerais savoir ce que je dois faire pour la nettoyer sans l'endommager. Je vous remercie d'avance.—UNE ABONNEE.

R. Comme vous ne mentionnez pas la sorte de fourrure, il est assez difficile pour moi de vous conseiller d'aucune façon.

D. Nous recevons régulièrement le journal "L'AMI DU PEUPLE" à la Centrale Jociste. J'ai remarqué depuis quelque temps—du nouveau —"Le Courrier de Lysette". C'est une colonne qui intéressera surement de plus en plus vos lecteurs, moi-même je le lis toutes les semaines. J'aimerais aussi vous poser une question. Que pensez-vous d'une jeune fille qui fume? Je vous remercie à l'avance de votre idée à ce sujet—LUCY.

R. Je vous remercie de tout coeur de votre lettre à propos du Courrier. Mais sachez-le si notre journal et mon courrier vous sont lecture intéressante, de notre côté, ce nous est un soutien précieux que de nous savoir apprécier, non seulement dans notre province mais jusqu'à la Centrale Jociste de Montréal.

Pour votre question, il y a dans la vie moderne nn laisser aller contre lequel nous devons réagir pour le plus grand bien de la santé. De temps à autre il faut oser s'attaquer à certains sujets, même au risque de déplaire. Fumer une cigarette durant l'après-midi, soit à un thé, ou à une réception quelconque, ce n'est pas grave surtout s'il n'y a jamais eu d'abus auparavant. Mais n'avons-nous pas raison de redouter l'habitude? On fume trois ou quatre cigarettes par jour et on en arrive à fumer vingt, trente, oui, trente par jour! C'est déjà trop pour un homme, que penser alors d'une femme qui contracte cette vilaine habitude et qui fume de plus en plus. Mieux vaut donc éviter cette tentation pernicieuse.

Avez-vous besoin d'un conseil?

Que ce soit sur l'étiquette, la mode, la décoration de votre maison, une nouvelle toilette à vos vieux meubles, les soins dûs à votre beauté, l'utilisation des restes, LYSETTE se fera un plaisir de vous renseigner et de répondre à vos questions dans les colonnes de votre journal. Adressez vos lettres à "Courrier de Lysette", l'Ami du Peuple, 82, rue Beech, Sudbury, Ontario.

Réception des Enfants de Marie

Comme par les années passés, les Enfants de Marie célébraient avec beaucoup de piété la fête de l'Immaculée-Conception.

La journée débuta par la communion générale à la messe de 8 heures.

Le soir à 7.30 heures avait lieu la réception des nouveaux membres.

La Statue de la Ste-Vierge ornée de fleurs fut portée en possession par huit Congréganistes voilées. Mlle Dianna Lemieux, 2ième vice-présidente, ouvrait la marche.

Venaient ensuite Mlles Eglantine Lamothe, présidente, Valéda Sauvé, 1ère vice-présidente, suivie des aspirantes aussi voilées, et des anciennes Congréganistes portant robes noires et bérets bleus ornés d'un M blanc, (costume adopté récemment par la Congrégation).

Immédiatement après la procession, Mgr Coallier, P. D., V. F., adressa la parole, il félicita d'abord les anciennes, d'être venues en aussi grand nombre. Il félicita aussi les nouveaux membres de la bonne idée qu'elles ont eu de joindre la Congrégation. Il leur parla ensuite de l'obéissance et du respect dû aux parents, faisant comprendre aux nouvelles congréganistes que même, si elles grandissent et deviennent des demoiselles, tant qu'elles demeurent sous le toit de leurs parents, elles doivent leur obéir.

Il parla ensuite des dangers que nous rencontrons en temps de guerre, quant tant de jeunes filles occupent des positions qui ne conviennent qu'aux hommes. Il arrive que des peuples entiers changent de religion, il ne faudrait pas que la même chose arrive ici. C'est à vous, les Enfants de Marie, de faire en sorte que ces tristes événements n'arrivent pas dans notre pays, et pour cela vous devez vous appliquer à vivre toujours en vraies chrétiennes.

Les aspirantes au nombre d'une vingtaine s'avancèrent afin de faire leur promesse, chacune portant un cierge allumé. Mgr Coallier procéda à la réception, après quoi, Mlle Berthe Gagnon, lut à haute voix, l'acte de consécration à la Ste-Vierge.

Cette belle journée se termina par le Salut du Très Saint Sacrement. Pendant la cérémonie, la chorale des dames et des jeunes filles de la paroisse chanta de beaux cantiques à la Ste-Vierge. Mme G.-A. Bertrand touchait l'orgue.

Des pantoufles, quel joli cadeau

Offrons des cadeaux de notre propre confection cette année aux fêtes. Grands ou petits, tous aiment recevoir une paire de pantoufles, alors mettons nous à l'oeuvre. Avez-vous un vieux chapeau de feutre? Eh bien, taillez les semelles dans le bord sans oublier d'allonger pour les coutures; la forme du chapeau pourrait servir pour le dessus des pantoufles, les retailles pour les talons et les courroies. Rappelez-vous qu'une lame de rasoir coupe le feutre très facilement. Pour donner une note plus gaie, faites seulement le talon et les courroies en feutres. Employez coton imprimé ou à rayures de couleurs voyantes pour le dessus. Cela fera un cadeau de Noël acceptable qui ne vous reviendra pas cher.

Conseils pratiques

Pour conserver la viande

Développez la viande et déposez-la dans une assiette propre, couverte à demi ou pas du tout. Surtout, donnez-lui la température glacée dont elle a besoin.

Economisez le beurre

La ménagère économe beurrera ses moules à gâteaux avec le papier qui enveloppe le beurre.

Biscuits frais

Si vous ne voulez pas que vos biscuits deviennent mous et perdent de leur fraîcheur, ne les gardez pas dans la même boîte que votre pain ou d'autres gâteaux, mais dans une boîte à part et bien fermée.

Pour enlever de la cire

Pour enlever des taches de cire causées par des bougies sur une nappe, grattez doucement l'épaisse couche de cire avec un canif, puis mettez le tissu entre deux buvards blancs et repassez avec un fer chaud.

Gardez le sucre brun

Le sucre brun se gardera frais dans une jarre ou un bocal de verre bien fermé.

Mme de Sévigné

Je trouve qu'elle personnifie le XVIIe siècle à un degré incomparable; sans mélange du passé ni de l'avenir. Elle n'est pas telle ou telle figure dominante de cette société elle-même dans son ensemble, dans sa vie et son mouvement. Bossuet, Colbert, Arnauld, La Rochefoucauld, Louis XIV sont des personnages, sont des influences, sont des actions; Mme de Sévigné est le public formé et remué par des forces diverses, et qui, en recevant l'impulsion, garde son caractère propre, caractère multiple, mais facile à discerner.

C'est pas là que, sans y penser et surtout sans y prétendre, rien qu'en écrivant à ses amis, elle a été le plus sincère organe de la pensée publique et nous a laissé le plus vivant tableau qui existe d'aucune époque dans aucune littérature... Mme de Sévigné est la nature prise sur le fait; elle dit les choses comme elles sont, du moins comme le public les voit et les juge; elle ne tait ni ne déguise ni n'outre son sentiment, protégée par l'intimité, qui lui permet de tout dire, non par le secret, dont la sécurité dangereuse donne licence de tout exagérer. Quand même son loyal caractère ne lui interdirait pas le mensonge, elle ne voudrait, dans la condition où elle est placée, ni n'oserait mentir.

Le mépris de la mort, voilà le principe de la force morale—Lacordaire.

• •

De l'âme du méchant toute paix est bannie—Piron.

• •

Heureux le jeune homme qui rend à sa mère les contentements et les caresses qu'il en a reçus. Et puisse-t-il un jour soutenir la vieillesse de celle qui a soutenu ses premiers pas! —Bersot.

• •

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre.—Pavillon.

• •

Celui qui ne fait rien est bien près de mal faire.—Montaigne.

• •

Sois bon, mais avec simplicité, car l'orgueil de la vertu est le plus insupportable de tous.—Marc-Aurèle.

• •

Tout bonheur excite un peu de haine.—Alphonse Karr.

Quand il neige sur mon pays

Quand il neige sur mon pays,
De gros flocons couvrent les branches,
Et les regards sont éblouis
Par la clarté des routes blanches.
Et dans les champs ensevelis,
La terre reprend le grand somme
Qu'elle fait pour mieux nourrir l'homme
Quand il neige sur mon pays.

Quand il neige sur mon pays,
On voit s'ébattre dans les rues
Les petits enfants réjouis
Par tant de splendeurs reparues.
Et ce sont des appels, des cris,
Des extases et des délires,
Des courses, des jeux et des rires,
Quand il neige sur mon pays.

Quand il neige sur mon pays,
C'est tout le ciel qui se disperse
Sur la montagne et les toits gris
Qu'il revêt de sa claire averse,
Ou qu'une avalanche de lis
De sa pureté nous inonde . . .
C'est le plus beau pays du monde
Quand il neige sur mon pays.

Albert LOZEAU

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 5-5545

FOURRURE
Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

CADEAUX DE NOEL

"TULIPPE NOIRE"
Poudre avec parfum .. 65c
Parfum ..... 30c et 60c
Crèmes ..... 25c et 50c

"TROIS FLEURS"
Poudre 60c
Parfum 60c
Crèmes 60c

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN
REMEDES DE FAMILLE

Pharmacie Michaud
28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 16 décembre 1943

Quelques remarques sur la dernière élection municipale

Tout d'abord une constation: 45% seulement des voteurs sont allés aux urnes. M. Beaton par exemple n'est l'élu que de 25% des électeurs de Sudbury. Les autres 75% ont, soit resté chez eux ce jour là, ou ont voté contre lui.

Ceux qui n'ont pas voté n'ont pas cru qu'il valait la peine de se déranger pour aller faire une croix pour ou contre le bloc travailliste. Nous parlons ainsi parce que, dans la majorité des cas cette année, on n'a pas voté pour un homme mais pour ou contre une faction.

Ce petit nombre de voteurs nous met sous les yeux le fait que dans notre ville, (dans tout le pays c'est la même chose) ce n'est pas la majorité qui mène comme c'est supposé l'être en démocratie, c'est la minorité, le reste est prêt à suivre n'importe qui.

Ces faits sont d'autant plus malheureux qu'aujourd'hui la population entière se prive de tout pour la défense de la démocratie, comme on dit, et nos gens ne se servent seulement pas du dernier droit que cette même démocratie veut leur laisser, le droit d'élire librement l'homme de leur choix.

Un tiers environ de ceux qui ont fait leur devoir d'électeurs ont soutenu la faction travailliste, les deux autres tiers ont voté contre.

Bien que ce vote soit sans contredit l'un des plus importants que Sudbury ait eu, il est assez difficile de porter un jugement définitif sur ses répercussions. Nous pouvons dire toutefois qu'il dépend, en premier lieu, des élus eux-mêmes de rendre ce verdict durable. Qu'ils donnent satisfaction, du moins dans la mesure du possbile, à leur électeurs et contribuables. Autrement, soyons assurés que la même question se posera l'an prochain et sûrement d'une manière plus acerbe encore.

Camille LEMIEUX

Les forces maçoniques à l'oeuvre en Italie

Le grand journal catholique des Etats-Unis, Our Sunday Visitor, publie en première page, en gros caractères, l'important article suivant:

"Les forces antireligieuses ont dominé en Italie avant la venue du fascisme. Elles sont les premières responsables du fascisme. Ces forces va-t-on les encourager de nouveau?

"Qui a autorisé une poignée d'hommes à parler au nom d'un peuple de 44,000,000 et à fixer sa destinée?

"Depuis de longues années on blâme presque universellement les meneurs de la Russie d'avoir enlevé au peuple la religion. On accuse Hitler depuis quatre ans de persécuter Juifs et chrétiens. Serait-il logique aujourd'hui de ne pas protester contre certains individus secrètement préparés à leur rôle par les adversaires du christianisme et les ennemis de Dieu, qui maintenant prennent sur eux de parler et d'agir au nom de tous les Italiens?

"Souvent nous avons entendu parler du *Grand Orient* qui n'est pas autre chose qu'un groupement maçonnique de *Sans-Dieu* militants, établi surtout dans les pays latins. Aux Etats-Unis existe une juridiction de francs-maçons qui collabore avec le Grand Orient. Dans un numéro récent de son organe *officiel*, le directeur recommande, pour diriger un nouveau gouvernement en Italie, soit Salvemini, le professeur anticatholique de Harvard, soit le comte Carlo Sforza qui, depuis sa sortie de l'Italie en 1922, a été cultivé par les anticléricaux.

"Ce comte Sforza, après trois ans de séjour aux Etats-Unis, vient de rentrer dans son pays comme représentant des "Italiens libres", groupe lié au Parti communiste. On rapporte maintenant que le comte Sforza est à la tête du Grand Orient en Italie. D'après les rapports de la presse, il s'entendit avec Benedette Groce, pour libérer les communistes emprisonnés et les autoriser à fonder un journal. L'un et l'autre demandèrent ensuite la démission du roi et du prince héritier, puis avisèrent l'Eglise, à laquelle 99 pour 100 du peuple Italien est attaché, qu'elle devait rester neutre et garder le silence.

"Officiellement nous entendons redire et répéter que tous les peuples choisiront eux-mêmes leur forme de gouvernement *quand la guerre sera finie. Mais avant que finisse la guerre* voilà qu'en conseil secret, une minorité *organisée* prend des décisions auxquelles une majorité *non organisée* aura bien de la peine à se soustraire.

"Les écrivains de plusieurs pays reprochent aux sociétés secrètes le semblant de paix conclue à Versailles. Est-ce que les hommes d'Etat vont de nouveau écouter ces sociétés et susciter la colère du ciel? Comment un croyant — qu'il soit catholique, protestant ou juif — peut-il espérer les bénédictions divines sur une économie conçue par les ennemis de la religion? Comment peut-il fonder l'établissement d'une paix, nationale ou internationale, sur une base irreligieuse?

"Des millions de jeunes gens vont retourner au foyer après cette effroyable guerre, indignés d'apprendre que les idéals chrétiens, pour lesquels ils pensaient combattre, ont été mis de côté, et que dans la reconstruction des gouvernements tout a été disposé pour entraver les consciences de la plus grande partie des citoyens.

"Il faudrait au contraire que le changement d'un système de gouvernement ne s'effectue qu'après avoir laissé à chaque citoyen de la nation, la guerre finie, le temps d'une paisible délibération, et après que tous, sauf les anticléricaux, auront invoqué le secours d'en haut".

E. S. P.

Guerre au Père Noël

Depuis quelques semaines déjà, la radio et les journaux nous ennuient avec le mythe du Père Noël. De grâce, qu'on cherche en tous les milieux à nous débarrasser de cette barbe qui sent le "bedit" commerce, l'argent et la réclame tapageuse. Pourquoi faut-il que le Père-Noël prenne la place de l'Enfant-Jésus dans nos foyers? et surtout dans le coeur des petits enfants? Les enfants devraient attendre plus du petit Jésus, leur infiniment aimable petit Frère, que du commercial Père Noël. Les grandes maisons de commerce ont inventé ces démonstrations au Père Noël, aidées d'une façon singulière par la radio. Ces démonstrations favorisent surtout la caisse, la vente des jouets et des bonbons, attirent les clients, font connaître une maison d'affaires, et donnent quelques instants de plaisir aux enfants, il est vrai, mais ces enfants en viennent à se préoccuper plus du Père Noël que de l'Enfant Jésus. Et, dans une société chrétienne, c'est une erreur grosse de conséquences.

O. V.

Déposons nos fonds chez nous

Les banques à charte ont un actif réuni représentant la somme colossale de $4,775 millions alors que les banques canadiennes-françaises, sur ce total, ne comptent que pour $276 millions, soit à peine 6% du total. Nous sommes pourtant plus de 28% de la population.

Si nous sommes loin d'être individuellement aussi riche que les Anglo-canadiens, nous le sommes tout de même plus que cette proportion de l'actif de nos banques comparé à celui des banques du groupe de langue anglaise semblerait le démontrer.

Dans une bonne mesure, la différence vient du fait que nous avons développé nos caisses populaires sur une échelle beaucoup plus étendue que l'ont été les "Credit Unions" des autres provinces. Mais elle vient aussi de cet autre fait que nombre des nôtres ne déposent pas leurs épargnes dans nos institutions bancaires.

On évalue à plus de $400 millions de dollars la somme des épargnes canadiennes-françaises en dépôt dans les banques. A peine plus de $200 millions sont déposés dans nos banques et dans nos caisses populaires.

Si la différence de $200 milions était dirigée vers nos institutions, c'est autant qui pourrait servir en crédit à nos propres entreprises, donc assurer de meilleurs emplois à un plus grand nombre des nôtres.

Notre prospérité individuelle sera d'autant plus grande que notre groupe ethnique sera prospère.

Nous devons faire notre part en déposant nos épargnes dans nos institutions.

La Ligue de l'Achat Chez Nous.

La semaine sociale de 1944 à Ottawa

La Commission générale des Semaines sociales du Canada a tenu, le 30 novembre dernier, à Montréal, sa réunion d'automne, sous la présidence du P. P. Archambault, S.J. On y a étudié le programme de la prochaine Semaine sociale. Celle-ci aura lieu à Ottawa en septembre 1944, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Vachon. Elle aura comme titre: "Restauration sociale". Les conférenciers expliqueront et développeront la déclaration publiée récemment par la Commission générale et intitulée: "Pour un ordre meilleur".

E. S. P.

Ne dites jamais: "Il n'y a rien à faire". Cela, c'est le langage des égoïstes ou tout au moins des faibles; de ceux qui ne trouvent jamais l'heure propice et qui, quand bien même le fruit tomberait de l'arbre, trouveraient encore qu'il n'est pas mûr.— Pierre de la Gorce.

• •

Fausse tactique que de céder à la mollesse, de s'écouter, de se dorloter: c'est en usant notre énergie, en paraissant la sacrifier et la mortifier, que nous la réparons et l'amplifions. — Maurice Blondel.

LEGISLATION SUR LE MARIAGE

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs la législation de l'Eglise sur le mariage, que nous a gracieusement passé un des bons amis du journal, le curé de St-Charles. Nous l'en remercions beaucoup et espérons que nos lecteurs apprécieront cette suite d'articles si importants.

LA DIRECTION.

• •

DU MARIAGE

(Titre VII. C.1012-1143)

Toute la législation canonique au sujet du mariage peut être ordonnée comme il suit: notions préliminaires (canons 1012-1018); conditions pour la célébration (1019-1084); Empêchements (1035-1080); consentement (C. 1081-1093); célébration (1094-1109); effet (1110-1117) séparation (C. 1118-1132); enfin convalidation (1133-1143).

CHAPITRE Ier

Notions préliminaires (C1012-1018)

Dans ces notions préliminaires le code détermine la nature du mariage, les divers buts canoniques, que selon le cas, on peut lui donner, le droit qui doit le régler, la promesse et enfin le devoir des curés.

1. NATURE. Pour bien nous faire comprendre la nature du Mariage le code, après nous en avoir donné la définition en déclare la fin et ses propriétés.

1. DEFINITION. "Le mariage est non seulement un contrat entre deux baptisés, un homme et une femme, qui se donne, l'un à l'autre, le droit exclusif et perpétuel pour tout ce qui regarde la procréation des enfants et les nécessités de la vie, en commun mais encore un sacrement institué par N.-S. Jésus-Christ. Nous avons donc dans le mariage un contrat-sacrement, d'où il s'en suit, que "le contrat matrimonial entre baptisés, pour être valide, doit être nécessairement sacrement".

Quelles sont les matières et la forme de ce sacrement? Tous les auteurs ne sont pas d'accord. Pour le plus grand nombre cependant nous avons la matière prochaine dans les paroles par lesquelles les contractants expriment la transmission mutuelle des droits, sur le corps, l'un de l'autre, et la forme dans les mêmes paroles en tant qu'elles expriment l'acceptation de cette transmission. Les ministres sont les contractants eux-mêmes et non le prêtre. Celui-c lest seulement un témoin nécessaire sans doute, mais toujours témoin et non ministre.

2. FIN. Quelle doit être la fin du mariage? Le code distingue une double fin; primaire et secondaire. "La fin primaire est la procéation des enfants, tandis que la fin secondaire est l'aide mutuelle des époux et l'apaisement de la concupiscence". En vertu de la fin primaire, ceux qui physiquement ne sont pas aptes à l'acte matrimonial, ne peuvent pas contracter mariage. On doit également retenir invalide tout mariage dans lequel on aurait exclu expressement, moyennant une disposition positive, le droit de l'acte matrimonial. L'usage enfin du mariage est absolument légitime en vue des fins secondaires, à condition toutefois de ne pas frustrer la fin primaire positivement avec des moyens qui tendent à rendre la conception impossible.

3. PROPRIETES.—"Deux sont les propriétés essentielles du mariage: l'unité et l'indissolubilité. L'une et l'autre, dans le mariage chrétien, reçoivent de la grâce sacramentelle une force, une fermeté toute spéciale. "En vertu de la première propriété c'est-à-dire de l'unité se trouve condamnée la polyandrie et la polygamie, tandis que la seconde condamne le divorce.

Remarque.—Du mariage douteux. S'il y a un doute "sur la validité du mariage", il faut le regarder comme valide, jusqu'à ce que l'invalidité soit positivement prouvée". Pour quel motif doit-on agir ainsi? En vertu du principe: "le mariage jouit de la faveur du droit". Qu'on se souvienne toujours que dans un cas semblable "on doit tenir compte de la faveur de droit donnée au privilège de la foi conformément au C 11277".

II. DIVERS NOMS CANONIQUES. "Le mariage", en raison des divers aspects sous lesquels on peut le considérer, prend des noms divers. "On l'appelle:

1. "Ratum" c.-à-d. simplement contracté" quand il a été validement contracté entre baptisés, mais n'a pas été consommé par l'acte matrimonial".

2. "Ratum et consummatum" c.-à-d. contracté et consommé par l'acte matrimonial, auquel le contrat ordonné et en vertu duquel les époux forment une seule chair".

Remarque "Présomption du droit". Si les époux, après la célébration du mariage, ont vécu ensemble, leur mariage doit être considéré comme consommé jusqu'à ce qu'il ne soit prouvé positivement le contraire".

3. "Légitime", quand il s'agit de mariage entre non-baptisés, contracté validement", c.-à-d. conformément à la loi naturelle et à la loi cile sous laquelle vivent les non-baptisés dont il s'agit.

4. "Putatif", quand il s'agit d'un mariage contracté de bonne foi au moins par un des deux époux." Ce nom lui reste jusqu'à ce que la nullité ne devienne certaine pour chacun des deux conjoints".

III. DROIT QUI LE REGLE. Pour ce qui regarde la législation, qui doit régir le mariage, le Code déclare explicitement que "le mariage des baptisés est soumis au droit divin et au droit canonique". Ici par baptisés il faut entendre non seulement que les deux conjoints soient baptisés mais il suffit que le soit un seul. Il n'y a pas en outre à distinguer entre baptême catholique et baptême schismatique ou protestant. Pourvu qu'un des conjoints ait été validement baptisé ,peu importe par qui ou selon quel rite ,le mariage se trouve par le fait même soumis à la législature canonique, et l'Église peut s'en faire juge même si le mariage n'a pas été célébré selon le rite catholique. (Cf. Act. Ap. Sod. an. 1926 pag. 502). Quant au pouvoir civil "sa compétence a pour objet uniquement les effets purement civils" comme par exemple le droit de propriété de chacun des époux, de succession héréditaire, le droit des enfants, etc.

Remarque. Le mariage entre non-baptisés est soumis au pouvoir lequel dans législation doit évidemment respecter le droit naturel et tenir compte du caractère religieux qui anime le mariage. En vue du bien commun il a le droit de déterminer les empêchements et d'en régler les formalités. Sa législation a force de loi qui oblige en conséquence.

IV. LA PROMESSE DE MARIAGE . Le mariage avant d'être célébré est précédé de la promesse, laquelle peut-être unilatérale ou bien bilatérale. Dans le premier cas c'est une seule personne qui s'engage à épouser l'autre, tandis que dans le second la promesse est réciproque et acceptée de part et d'autre. C'est cette dernière qui reçoit proprement le nom de fiançailles. Ici le Code parle uniquement de la validité et des effets auxquels nous ajouterons un mot sur la rupture.

(à suivre)

Lionel SEGUIN, ptre,
Cur éde St-Charles.

FIDES

présente le 2e volume dans la collection

"PHILOSOPHIE ET PROBLEMES CONTEMPORAINS

NOS DROITS MINORITAIRES

Les minorités françaises au Canada par Wilfrid MORIN, prêtre

Les émissions de S.V.P. avaient rendu populaire dans tous les milieux cet érudit qui mourut tragiquement en même temps que Louis Francoeur, Léo-Pol Morin et Fernand Leclerc.

Le présent volume nous confirme dans l'idée que l'abbé Morin était l'une de nos personnalités les plus riches; on n'a pas exagéré quand on a écrit qu'il était un humaniste intégral.

VOLUME DE 430 PAGES—$1.50 (PAR LA POSTE $1.65)

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphonez, venez à

FIDES

3425, RUE ST-DENIS (Près Sherbrooke) Montréal
Tél.: HA 7228*

Vous ne connaissez pas la revue "Mes Fiches"? Demandez un numéro spécimen gratuit.

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

en dehors des campagnes électorales, peuvent, parmi les chefs politiques, utiliser Radio-Canada, pour parler de politique. Ce qui veut dire que Radio-Canada, en dehors des campagnes électorales, devient une sorte de monopole du parti au pouvoir pour ce qui concerne les émissions d'un caractère politique. Nous savons bien que le premier ministre et ses collègues se défendront d'avoir des visées politiques dans les irradiations de leurs discours faites par Radio-Canada. Ce démenti ne trompera personne. Tous les chefs de parti politique, en principe, devraient avoir accès à Radio-Canada, en dehors des campagnes électorales, pour exprimer ce qu'ils pensent de la situation politique. Nous disons, en principe. Car, en pratique, nous savons que cette politique créerait une certaine situation difficile, par suite du fait que le gouvernement King a permis aux communistes de relever la tête.

Au fond, sous prétexte d'indépendance, Radio-Canada fait donc de la politique en faveur du parti au pouvoir avec ses règlements actuels.

OPPORTUNSME TORY

Ce qui nous étonne, c'est de voir la presse conservatrice et tory, si ardente à blâmer Radio-Canada, quand elle l'approuvait de refuser ses postes aux partisans du "non" au cours du plébiscite de 1942. Ces bons tories ne sont pas sincères. Ce sont des opportunistes. Ils veulent la justice pour eux, mais ils la refusent à ceux qui ne pensent pas comme eux.

Du discours lui-même de M. Bracken, il est un point que nous voulons souligner. Le leader du Parti conservateur progressiste a condamné fortement la centralisation et s'est prononcée pour la décentralisation. Voici qui est extraordinaire. Les conservateurs progressistes, aussi bien que les libéraux, sont partisans de la centralisation. On trouve étrange, sur les lèvres du leader du Parti conservateur progressiste, cette condamnation de la centralisation. Ecoutez M. Bracken:

"Il est reconnu que plus on peut décentraliser les fonctions administratives, plus on s'approche de l'efficacité et plus on s'éloigne de la confusion. Des personnes aux écoutes, il peut difficilement y en avoir une qui n'a pas eu une expérience personnelle de la confusion et du gaspillage de temps, fruits de la création de la grande bureaucratie à Ottawa . . . La possession du pouvoir par une autorité très centralisée,—puissance qu'on peut cacher au public sous une masse de formules officielles et administratives, —est une chose fort dangereuse. Elle développe le désir d'un pouvoir inassouvi . . . Les mots d'ordre que je propose pour l'avenir doivent être la décentralisation et non la centralisation . . ."

Ce que M. Bracken a dit contre la politique centralisatrice de la C.C.F. vaut autant contre la propre politique centralisatrice de M. Bracken et du Parti conservateur progressiste. M. Bracken est un ardent partisan de la centralisation, quoi qu'il ait dit à Hamilton. Nous n'avons qu'à nous rappeler son rôle à la conférence interprovinciale tenue pour discuter le rapport Rowell-Sirois.

MGR McGUIGAN ET LE SOCIALISME

La controverse au sujet de la nature du socialisme de la C.C.F. se poursuit. Sans parler de la C.C.F., Son Excellence Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, a cru bon de publier un communiqué au sujet du socialisme:

"Il est très facile de définir l'attitude de l'Eglise catholique à l'égard du socialisme, dit-il, quand nous savons de quelle sorte de socialisme il s'agit. Le mot socialisme est utilisé pour tout recouvrir, du communisme de Lénine aux Chemins de fer nationaux. Même Hitler a adapté le mot socialisme, avec l'épithète national, pour son système.

"Les écrivains qui s'approprient pour eux-mêmes la désignation de socialistes ont appris à éviter de donner des définitions du socialisme. Des ouvrages récents au Canada, qui sont tous favorables à la socialisation, se servent du socialisme comme d'un terme magique de promesse, mais ils n'essaient pas de nous dire ce qu'il signifie.

"Les adversaires de la socialisation ne sont pas davantage précis. Ils lancent le mot socialisme contre toute mesure visant à limiter les pouvoirs actuels des corporations fondées sur le profit.

"L'Eglise, toujours réaliste pour envisager les problèmes, reconnaît que le mot socialisme possède différentes définitions courantes et qu'il est parfois utilisé pour des choses qu'elle condamne et parfois pour des choses qu'elle approuve. Toutefois, cela ne veut pas dire que tel usage est aussi juste que tel autre. Quand elle se sert elle-même du mot socialisme, l'Eglise le réserve pour une doctrine ou un système qu'elle a condamné.

"Le socialisme, dans le sens que l'emploie l'Eglise catholique signifie la négation du droit de propriété privé, l'affirmation que toute richesse, notamment la terre productive et le capital, appartient de droit à toute la population collectivement, c'est-à-dire à l'Etat ou au gouvernement.

"L'Eglise défend le droit de propriété privée parce que ce droit est essentiel à la liberté privée. L'individu n'a rien qu'il puisse appeler sien, si l'Etat possède exclusivement le droit de contrôler les biens matériels dont l'homme a besoin pour sa vie et son bonheur. Mussolini (lui-même un ancien chef du parti socialiste) a défini le socialisme, quand il l'a défini le totalitarisme: "Tout pour l'Etat, tout par l'Etat, rien en dehors de l'Etat."

"Le droit est plus qu'un fait et la propriété est plus que la possession. Si l'Etat nie mon droit de propriété, mais me promet l'usage de plus de richesses, de plus d'argent à dépenser, je ne suis pas davantage favorable à cette condition de servitude abjecte. Si l'individu n'a aucun droit à rien, il ne peut être volé de rien. L'Etat ne peut rien faire de mal. Telle est la logique du socialisme qui nie le droit de propriété privée. C'est une logique contre laquelle nous sentons que notre personalité humaine se dresse en protestation; et l'Eglise, qui a été le défenseur des droits humains à travers les âges, prête sa voix à cette protestation et la fait sienne."

Les membres de la C.C.F. se déclarent satisfaits de ce communiqué de Mgr McGuigan. En marge des paroles de Son Excellence, M. Coldwell, leader de la C.C.F., a dit que son parti ne propose pas de changements par violence, ne nie pas le droit de propriété privée et ne prétend pas que toute la richesse appartient à l'Etat ou au gouvernement. Le socialisme de la C.C.F. n'est pas celui qui est condamné par l'Eglise catholique, conclut-il.

Cela n'empêchera point la controverse de se poursuivre. Tim Buck fait son possible pour créer des ennuis à M. Coldwell qui ne veut pas de coopération avec le communisme. Le comité du Parti travailliste-progressiste, en effet, fait savoir que, aux prochaines élections générales, il appuyera les candidats de la C.C.F., sauf dans les comtés où il aura désigné ses propres candidats. "Notre tâche, a dit Tim Buck, est d'aider à élire un gouvernement de la C.C.F. et de convaincre les membres de bonne foi de ce parti que nous voulons un véritable socialisme".

LE BLOC POPULAIRE

Ce nouveau parti politique va tenir son premier congrès général en janvier. Voilà un événement important. Jusqu'à présent, la politique du Bloc a été élaborée par un groupe. Cette politique sera soumise officiellement à tous les représentants de ce parti. Elle recevra son approbation officielle. Quant à celle-ci, il n'existe aucun doute. Cependant, il est un point qui peut soulever quelque discussion: c'est celui de faire simultanément la lutte tant au fédéral qu'au provincial.

RIEN

Il n'en coûte RIEN pour vous renseigner. Ecrivez-nous les noms de vos père et mère et, par le retour du courrier, nous vous indiquerons la date et l'endroit de leur mariage, les noms de vos grands-parents et le coût des recherches à faire compiler et dresser votre volume et votre arbre généalogiques.

Gabriel DROUIN

ARCHIVISTE et GENEALOGISTE

Institut Généalogique Drouin

4184, rue Saint-Denis Montréal

Généalogie complète de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien — Nos archives contiennent soixante et un millions (61,000,000) d'actes de baptême, de mariage et de sépulture de 2,200 paroisses du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, du Maine, du Vermont et du Michigan. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires. Demandez notre brochure explicative.

Une oeuvre nationale digne de votre encouragement

La lampe sans huile

> Si chaque famille d'origine française possédait sa généalogie, la conservation des traditions serait assurée chez tout le peuple".
> (IIe Congrès de la Langue Française au Canada — 1937).

La famille qui ne connait pas ses ascendants qui, peut à peine remonter aux grands-parents paternels et maternels n'est-elle pas un peu comme la lampe sans huile? Une lampe peut être de métal précieux ou de cristal pur: elle ne rayonnera pas comme elle le devrait ni ne dispensera toute la chaleur qu'on en attend, si elle manque d'huile. Il en est de même de la famille sans histoire—ou plutôt de celle qui ne connait pas son histoire. Comment pourrait-elle dans ces conditions, s'alaimenter à ce combustible indispensable que constituent un passé de gloire et un enchainement ininterrompu de traditions?

La famille canadienne-française contemporaine a plus besoin que jamais de se pencher avec sollicitude sur son passé afin d'y puiser des motifs de légitime orgueil et l'énergie indispensable pour conserver les traditions qui lui restent ou renouer celles qu'elle a involontairement perdues ou délibérément mises au rancart. La guerre présente qui déchire une grande partie de l'humanité a coupé brutalement presque tous les contacts intellectuels et moraux que nous maintenions, comme le bien le plus précieux, avec notre ancienne mère-patrie, la France. Par ailleurs, notre status politique, notre situation géographique et aussi un danger commun nous rapprochent de plus en plus, cela va de soi, des peuples de langue anglo-saxonne, qu'ils soient d'outre-mer ou d'Amérique. Nous participons de bonne grâce à ce rapprochement, mais il ne faudrait pas pour cela oublier l'essence du sang qui coule dans nos veines ni sacrifier la moindre parcelle de notre culture ou de nos traditions. Qu'on n'ait crainte. Ni nos compatriotes de langue anglaise, ni les Britanniques d'outre-mer, avec lesquels nous devons collaborer loyalement et amicalement, ne nous reprocheront — pour la plupart d'entre eux — de rester farouchement attachés à notre langue, à nos traditions comme à la foi de nos ancêtres. Au contraire, ils nous en estimeront davantage.

• •

..Ce sont là quelques-unes des réflexions que je me faisais en me rendant, l'autre jour, pour la première fois — et spontanément — à l'Institut Généalogique Drouin. Je dis spontanément, et c'est exact. Depuis longtemps, j'étais intrigué par une annonce très brève que publiaient à fréquents intervalles, les journaux: "RIEN..." et ceci apparaissait au-dessus de la raison sociale de l'Institut Généalogique Drouin. Je me suis demandé longtemps ce que pouvait vouloir signifier ce "rien". J'ai cru avoir trouvé: RIEN, cela veut dire sans doute que si vous ne connaissez pas vos ancêtres, il ne vous restera rien à transmettre à vos enfants et petits-enfants, avant de quitter ce monde provisoire où vous pérégrinez ..

Je ne sais si mes déductions étaient justes, mais il me semble que cette signification est plausible.

Toujours est-il que je montais péniblement la côte de la rue St-Denis afin de me rendre compte par moi-même de la valeur de cet institut généalogique dont j'avais ouï dire beaucoup de bien.

Je dois avouer que je connaissais, de façon bien imparfaite le travail herculéen et éminemment patriotique du regretté Joseph Drouin, l'intrépide continuateur de Mgr Cyprien Tanguay. Sans avoir connu personnellement le fondateur de l'Institut Généalogique Drouin, je n'ignorais pas toutefois qu'il était mort sur la brèche, laissant derrière lui une oeuvre colossale. J'imaginais trouver en son successeur un jeune homme plein de bonne volonté sans doute, mais surtout débordant d'amour filial qui s'imposait de continuer la tâche du père par simple hommage posthume. D'avance, je plaignais ce jeune de s'astreindre à couler les jours éphémères de sa jeunesse dans une sorte de grenier poussiéreux, parmi des documents suintant l'humidité sous leurs nobles oripeaux séculaires.

Mon flair était manifestement en défaut. De poussière, point. Encore moins d'humidité mais des classeurs métalliques à l'épreuve du feu, un nombreux personnel de jeunes filles mises avec soin et un bon goût impeccables, une ambiance de paix et de recueillement quasi monastiques: voilà ce qui m'attendait dans l'immeuble de l'Institut Drouin.

Quant au continuateur de cet éminent patriote que fut Me Joseph Drouin, il m'étonna encore plus que l'entourage et le décor. Au lieu d'être mis en présence de l'un de ces être vieillis avant l'âge, résigné à un sort accepté en héritage, je tombe sur un jeune homme radieux, enthousiaste, athlétique, un jeune qui dès son temps de collège s'était littéralement emballé pour les austères travaux de son père et qui, à la disparition de celui-ci, avait déjà l'entrainement voulu pour accepter d'emblée, et avec chances de réussite l'une des successions intellectuelles les plus délicates et les plus périlleuses qui soient. Déjà initié complètement à ce travail d'un caractère assez particulier, Gabriel Drouin a poursuivi l'oeuvre de Mgr Tanguay et de Joseph Drouin, se faisant un point d'honneur, comme ces derniers, de servir exclusivement la vérité historique. Ce qui ne l'a pas empêché pour cela — tout comme l'avait fait son illustre prédécesseur — d'innover dans les méthodes de recherches qu'il a adaptées aux plus récentes découvertes, ce qui facilite d'autant la tâche de ses collaborateurs et collaboratrices.

Dans le large sillon creusé si profondément par Joseph Drouin, il a poussé à son tour la charrue, élargissant sans cesse l'emblavure, reculant de plus en plus son horizon...

C'est là le réconfortant exemple d'un jeune de ma génération qui, comme tant d'autres, aurait les ressources de gaspiller sa jeunesse dans les clubs fashionables mais préfère consacrer l'énergie de ses meilleures années à une tâche difficile, méticuleuse et absorbante, avec peut-être cette seule récompense de savoir qu'il continue une mission patriotique singulièrement profitable à toute la communauté canadienne-française.

Lucien DESBIENS.
—Le Devoir.

Londres—On fabrique maintenant en Grande-Bretagne, environ un parapluie par cent personnes et le prix coûtant de chacun est de $17 à $23. Les optimistes disent qu'il n'y a seulement 300 jours de pluie par années à Londres!

Nouvelles de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf

BAPTEMES

Jeudi, le 2 décembre, est née à M. et Mme René Bodson une fille baptisée sous les noms de Marie-Mildred-Pauline.

A M. et Mme Achille Legault est née une fille baptisée sous les noms de Marie-Ernestine-Florence.

Le 13 novembre, est né à M. et Mme Albert Marcotte, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Pierre-Daniel.

• •

FUNERAILLES

Jeudi, à neuf heures, en l'église St-Jean-de-Brébeuf, eurent lieu les funérailles de Roger Leblanc, fils de M.M. et Mme Emile Leblanc, 243 rue Dell. Roger était âgé de 18 mois. Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil un frère Gérald, âgé de 2½ ans.

Mgr Coallier officiait. Les porteurs étaient: Edouard et Norbert Lalancette, Ulysse Lachapelle et Gérard Hébert.

• •

VA-ET-VIENT

Le sergent J.-A. Massey, de la R.C.A.F. stationné à London, Ont. depuis quelques mois, passait la fin de semaine chez M. et Mme David Crispin. Il était en route pour la Nouvelle-Ecosse.

M. Georges Trudel, de Sturgeon Falls, visitait des amis ici en fin de semaine.

Mlle Irène Fournier, de Nobel, visitait des amis ici mardi dernier.

M. Aurèle Benoit, de l'armée canadienne, stationé à Toronto, était de passage ici la semaine dernière.

Les billets pour la messe de minuit seront en vente à la fin de la semaine au prix de 25 sous. Il n'y aura pas de places réservés.

Nous apprenons que plusieurs personnes de cette paroisse sont malades à l'hôpital St-Joseph. Mentionnons entre autres, M. Michel Nault, 365 rue King, Mme Emile Leblanc, 243 rue Dell, et Mme Dieudonné Blais. A tous trois nous souhaitons un prompt rétablissement.

Femme capable

Un robuste policier de Sudbury a presque perdu connaissance, quand une demoiselle de 5 pieds seulement lui asséna un coup de soulier. Le policier s'est fait frapper quand il fut appelé pour arrêter une mêlée dans une buvette de la rue Borgia. Berthe Godin faisait la guerre à deux hommes, Pete Halobichi, de Sudbury, et Nick Gazdichi, de Copepr Cliff. Le policier qui venait comme émissaire de paix, s'est trouvé attaqué de tous côtés. Berthe conduisait l'assaut, brandissant son soulier. Le policier parvint à lui enlever l'autre soulier avant qu'elle puisse l'attaquer avec les deux. En cour, les trois personnes ont dû payer une amende de $10 et les frais, pour ivresse.

Visitez...

HOLLYWOOD SHOPPE

pour vos cadeaux de Noël. Très bel assortiment de robes, lingerie, manteaux d'intérieur, sacoches, gants, écharpes . . .

Valeurs sans égal
Prix avantageux

HOLLYWOOD SHOPPE

Hôtel Coulson 64 Durham

LA VIE DE L'ESPRIT

La culture française

Texte de la causerie donnée au poste CKUA par M. l'abbé P.-E. Gosselin, secrétaire du Comité Permanent, lors du Congrès de l'A.C.F.A.

Chers compatriotes,

J'ai le grand honneur et la joie de vous apporter le salut de la vieille province de Québec, plus particulièrement du Comité de la Survivance française. C'est avec émotion que je me suis avancé à travers les provinces des prairies car les horizons que je contemplais pour la première fois étaient remplis pour moi de souvenirs historiques et je savais qu'au terme de ce voyage, je trouverais les fils de ma race toujours fidèles à leur passé et à leur mission.

Je voudrais avoir des heures à ma disposition pour vous dire combien nous vous admirons dans le Québec et combien nous vous sommes attachés, en dépit de la distance et des panoramas différents dans lesquels s'écoulent nos vies. Je me console de ne pouvoir donner libre cours à mes sentiments en songeant que des voix plus autorisées que la mienne, celle, par exemple, du regretté Mgr Camille Roy, fondateur du Comité de la Survivance Française, et, plus récemment, celle de M. Adrien Pouliot, l'actuel président de ce même Comité, vous ont tranmis, avec plus d'éloquence que je ne saurais le faire, le message de la province-mère de la race française en Amérique.

On m'a demandé de vous dire quelques mots sur la culture française. Je tiens à remercier les organisateurs de ce programme de m'avoir fourni ainsi l'occasion de rendre hommage à l'effort magnifique par loquel vous vous employez à faire rayonner cette culture dans les étendues quasi illimitées de l'Ouest.

Le temps de culture a été emprunté au langage de la terre. Un sol cultivé, c'est un sol qui a été l'objet des soins intelligents de l'homme. On peut définir la culture l'ensembe des techniques par lesquelles les minéraux, les végétaux et les animaux atteignent, avec le plus d'efficacité, leur fin dernière qui est l'utilité de l'homme. La culture, au sens primitif du mot, est une espèce d'humanisation des horizons terrestres dans lesquels nous vivons et des ressources multiples qu'ils renferment.

En un sens dérivé, la culture est ce qui rend, non plus la terre, mais le maître de la terre, l'homme plus humain. Nous tenons à la fois de la brute et de l'esprit. Nous sommes de la terre par notre corps, mais nous tendons, par notre âme à des empires plus éthérés que celui où nous vivons. La culture est cette discipline de l'esprit et du coeur qui refoule en nous la brute primitive et qui nous incite à ordonner notre vie selon un idéal supérieur, à établir en nous et à faire rayonner autour de nous la royauté de l'intelligence et de la volonté au lieu de nous laisser dominer par la matière.

La culture, entendue en ce sens total, se décompose en des éléments divers qui vous sont familiers: la religion, la langue, les lois, les coutumes, les lettres, les arts, les sciences, les façons de concevoir la vie et de la vivre. Quand nous parlons de culture française, c'est tout cela que nous devons avoir présent à l'esprit. Lorsque nous peinons, lorsque nous souffrons, lorsque nous luttons, c'est cet ensemble de richesses spirituelles, sans lesquelles les biens matériels sont vains, que nous voulons conserver à nos fils, à notre race et à notre pays.

Je n'ai pas le temps de vous marquer en quoi la culture française se distingue de la culture anglaise. Vivant une vie française dans une province anglaise, vous le savez d'ailleurs mieux que moi. Mais permettez-moi de vous le redire, chers compatriotes, quelque brillante et prometteuse que nous paraisse telle ou telle culture, il n'en est qu'une qui soit apte à nous perfectionner et c'est celle que des siècles d'un patient labeur ont façonné à la mesure de notre esprit et de notre coeur. Cette culture, étant par ailleurs une des plus belles qui se soient épanouies sur la face de la terre, a des droits imprescriptibles à notre fidélité et à notre amour.

On parle parfois d'opposition entre les cultures, plus particulièrement entre la française et l'anglaise. Dans ce royaume de l'esprit qui set celui de la culture humaine, les oppositions sont pluiôt complémentaires que destructives et les hommes qui sont vraiment humanisés par la culture se réjouissent de voir s'épanouir, dans la diversité même des cultures l'idéal de justice, de vérité et de beauté qui hante l'âme humaine depuis le paradis terrestre. Si, dans le Québec, nous nous insurgeons contre toute tentative d'amoindrir le patrimoine spirituel des deux grandes races qui constituent le Dominion, ce n'est pas seulement parce que nous voyons en de tels gestes une injustice, mais c'est encore parce que de telles attitudes d'esprit nous paraissent porter atteinte à la dignité de la personne humaine elle-même.

Notre continent américain à la bonne fortune d'être le dépositaire de quatre grandes cultures: la française, l'anglaise, la portugaise et l'espagnole. Ces quatre cultures ont, à tour de rôle dominé l'histoire du monde. Elles continuent de jouer un rôle de premier plan dans la vie de l'univers. L'Amérique en lutte, à l'heure actuelle, pour la sauvegarde de la culture, est formée sans doute de parlants anglais, plus de 123 millions. Mais, avec eux, il y a 45 millions de brésiliens, fils spirituels de l'immortel Portugal, plus de 75 millions de descendants des conquistadors espagnols et huit millions de citoyens d'origine française.

La guerre que nous livrons, on nous l'a répété à satiété, est une guerre pour la liberté et la culture. La gagnant en Europe, nous aurons à coeur de ne pas la perdre en Amérique. Fasse le ciel que le citoyen canadien, de retour du front ou de l'usine de guerre, revienne à la vie normale avec une conception plus compréhensive des problèmes et un respect plus grand de toutes les valeurs humaines ,quels que soient leurs caractères spécifiques et les exigences qu'elles peuvent comporter.

Deux cultures ont fait le Canada: la française et l'anglaise, deux cultures sans lesquelles l'humanité redescendrait d'un degré vers la barbarie. Aucun homme de bonne olonté et de claire vision ne saurait concevoir l'avenir de notre pays différent de son présent. Nous sommes arrivés au Canada en 1604 pour y rester et nous y épanouir selon notre génie propre. Nous acceptons de voir croitre et prospérer chez nous un peuple différent du nôtre et nous ne souhaitons qu'une chose, c'est qu'il soit véritablement pour nous un peuple frère dans la poursuite d'un même idéal de perfectionnement intellectuel et moral.

Portons toujours en nous, chers compatriotes, la fierté de notre culture. Soyons convaincus que notre meilleure manière à nous d'être canadiens, et de contribuer à augmenter l'avoir de la nation, c'est de conserver, d'épanouir et de rayonner notre héritage français. C'est ce que vous faites en ces lointaines régions des prairies et c'est ce pourquoi le vieux Québec français vous admire, vous aime et vous remercie.

Paul-E. Gosselin, ptre.
secrétaire du Comité de la Survivance française.

Le Parlement de Rhétorique

N.D.L.R.—A cause d'un retard cet article n'a pas paru la semaine dernière.

Le parlement de Rhétorique qui fonctionne régulièrement tous les samedis débattait cette épineuse question, le 27 novembre: Papineau fut-il un sauveur?

Sujet historique s'il en est, discuté par maints historiens, entre autres l'abbé Groulx et qui a su enflammer deux jeunes orateurs. "Papineau a-t-il été le sauveur du Canada, oui ou non?" Notre secrétaire d'Etat, M. Henri Lemieux, l'affirmait et M. le député Lucien Michaud, de Sudbury, le niait.

M. Henri Lemieux. "l'homme aux conclusions" comme l'a si bien surnommé M. le député de Rouyn (M. Irénée Tessier) défendit son homme avec ardeur. Il nous parla d'abord de la situation canadienne avant Papineau et nous montra ensuite tous les actes de ce "leader" en faveur de ses compatriotes. Son discours, malgré sa brièveté, révélait une puissante synthèse. Ses argumentst étaient clairs ,logiques, et sollicitaient la persuasion.

A toutes ses objections, M. Lucien Michaud répondit vigoureusement. Sa harangue se divisait en deux points. "Il s'agit, disait-il de sa voix chaude et éloquente, de prouver l'existence d'un danger, ce qui est faux, et si par hasard il y en avait un, il ne reste qu'à savoir si Papineau nous en sauvés et j'en doute fort". Son discours se signala par une dialectique serrée et une critique judicieuse qui n'étalent exempts d'une certaine passion que n'aurait pas désavouée même Bourassa!

De longues ovations suivirent chaque "speech"...Au grand contentement de tous on procéda à la discussion générale. L'Opposition se plaisait à citer le chanoine Groulx à pleine page lorsqu'enfin un député du côté ministériel s'écria, au grand scandale de l'Opposition:

"Mais, l'abbé Groulx, ce n'est pas l'Evangile".

Le chahut allait reprendre de nouveau lorsque M. le président jugea bon de mettre fin à toutes répliques.

Au début de la séance, une brève improvisation nous est donnée par M. le député Matte. Il se fit un plaisir de nous parler de Mahatma Gandhi.

Et voilà l'avant-dernière assemblée de l'année.

Nous tenons tous à féliciter M. le Président (Edouard Del Guidice) pour son zèle et son impartialité, ainsi que M. Thibaut et M. Léo Goulet qui exercèrent tour à tour et avec succès les charges de premier ministre et chef de l'Opposition.

Nous profitons de cette même occasion pour remercier notre professeur, le Père Cadieux, qui nous a donné l'occasion de prendre contact avec le mécanisme parlementaire et nous sa fait connaître l'éloquence des maîtres tels que Berryer, Chaix d'Est'ange, sans oublier Bourdaloue et Bossuet—faut-il oublier Henri Bourassa!

Samedi le 4 décembre: il y aura session d'urgence pour régler quelques questions financières. Nous attendons tous impatiemment les élections qui auront lieu le deuxième lundi de janvier.

La Chambre votera quelques lois, s'il est nécessaire, contre la cabale véreuse, la brigue, les pots-de-vins et les "telegraphs": aussi contre "le vote des morts" pour qui on a déjà prononcé un oraison funèbre!

Maximilien MATTE,
député de l'Esturgeon,
au Parlement de Rhétorique.

L'arbre de Noël au Collège

Dimanche le 19 décembre, à 2.30 hres les anciens auront leur grande fête de l'arbre de Noël, au collège. Tous les anciens sont cordialement invités avec leur femme et leurs enfants. Il y aura des cadeaux pour tous les enfants.

Bienvenue dimanche, tout le monde.

VIENT DE PARAITRE

"Littérature du XXe siècle"
par *André Rousseaux*

La critique d'André Rousseaux est une critique vivante. Quand il parle d'un livre, d'une oeuvre, d'un écrivain, il semble que la chose imaginée s'efface pour faire place à des voix humaines, dont nous entendons le son et l'accent.

C'est plusieurs de ces voix qu'il fait résonner dans *Littérature du XXe siècle* que viennent de publier Les Editions Variétés. De l'immense production littéraire, où le lecteur risque si souvent de s'égarer, il dégage, avec un sens aigu des valeurs, les auteurs les plus représentatifs, qu'il les aime ou qu'il ne les aime pas. Il se soucie moins de suivre ses préférences personnelles que de rassembler dans un tableau fidèle les principaux écrivains qui ont des chances de figurer dans l'avenir comme ceux qui auront composé la *"Littérature du XXe siècle"*.

A ce titre, cet ouvrage est le guide le plus utile pour tout lecteur qui veut prendre dès maintenant une vue d'ensemble de la littérature aujourd'hui. Ainsi, André Rousseaux étudie tour à tour Colette, Duhamel, Romains, Malraux, Julien Green, Valéry, Giraudoux, Mauriac, Maurras, Claudel, Montherlant, Chardonne, Cocteau, Bainville, Bernanos, Bourget, Gide, Maurois et bien d'autres encore. En fouillant dans les oeuvres les plus récentes de ces auteurs, André Rousseaux retient des idées générales, certaines tendances communes, et, fait, d'un écrivain à l'autre, des rapprochements inattendus et révélateurs.

De la littérature contemporaine ainsi éclairée, émane une vue d'ensemble. Le lecteur se trouve comme devant un paysage dont un guide sûr lui découvre soudain la beauté et l'unité en lui montrant quelques points de repère et en lui expliquant le dessin des horizons.

Littérature du XXe siècle est le livre qui fait comprendre les livres et les auteurs de notre temps.

Un ouvrage en 2 tomes (550 pages) publié par les Editions Variétés. Prix 32.50 par la poste $2.60. Chaque tome peut être lu seul et se vend séparément. En vente à la Librairie "Loisirs", 82 rue Beech, Sudbury.

L'enfant a beau grandir, il reste toujours à la hauteur du coeur maternel.—XXX.

• •

Pour être sain, l'esprit doit être libre—Guizot.

PAN

O Pan! Dieu des forêts, qui conduis les troupeaux
Sur les monts où la nymphe entre les arbres danse,
Toi qui foules les fleurs en frappant en cadence
La terre printanière aux sons de tes pipeaux.

Sois propice à mes voeux discrets, qu'à mes appeaux
La grive et la perdrix payent leur imprudence,
Et fais dans mes vergers mûrir en abondance
Les figues dont l'été ride les vertes peaux.

Regarde! au fond des bois mystérieux et calmes,
Au pin j'ai suspendu ces cornes de dix palmes,
Après t'avoir offert la génisse au poil blanc.

Donc, ayant appliqué le syrinx à tes lèvres,
Protecteur des bergers, souverain bienveillant,
Chante la mélodie et surveille mes chèvres.

AU ROI DE NAVARRE

Mon second roi, j'ai une haquenée
D'assez bon poil, mais vieille comme moi;
A tout le moins longtemps a qu'elle est née,
Dont elle est faible et son maître en émoi;
La pauvre bête, aux signes que je voi ,

Dit qu'à grand'peine ira jusqu'à Narbonne
Si vous voulez en donner une bonne,
Savez que Marot l'acceptera?
D'aussi bon coeur comme la sienne il donne
Au fin premier qui le demandera.

Clément MAROT (1495-1544)

LES BONS MOTS——

Un monsieur qui souffrait d'insomnie consulte son docteur qui lui conseille de compter jusqu'à ce qu'il s'endorme. Le lendemain, le docteur lui demande:

—Avez-vous suivi mon conseil?

—Oui, j'ai compté jusqu'à 54,000.

—Et alors, vous vous êtes endormi?

—Non, c'était l'heure de me lever.

• •

Un fou s'amusait à promener une brouette retournée à l'envers à travers le jardin de l'asile. Quelqu'un lui en ayant demandé la raison, il répondit:

—Chaque fois que je l'ai roulée dans l'autre sens, il s'est trouvé des jardiniers pour la remplir de cailloux. De la sorte, ils ne peuvent plus me jouer ce mauvais tour.

• •

Où le fer doit parler, la langue doit se taire.—Dumas.

• •

Les premières douleurs sont mises en oubli.—Pascal.

A l'occasion des FÊTES...

Le plus beau cadeau que vous puissiez faire à vos parents, à vos amis, c'est le don d'un livre; c'est une marque d'estime, car il s'adresse à l'intelligence de celui ou de celle qui le reçoit.
Nous avons une grande variété de volumes choisis.

Quelques suggestions:

Pour les jeunes filles:

L'ART D'ETRE CHARMANTE (Jéglot) $1.00
L'ART D'ETRE HEUREUSE
L'ART D'ETRE FEMME
L'ART D'ETRE SOI
L'ART D'ETRE EDUCATRICE
L'ART D'ETRE CHRETIENNE, ETC.

Les meilleurs auteurs:

St. Exupéry, Rivière, Valéry, Claudel, Bordeaux, Mauriac, Delly, Maurois, Le Normand, Hertel, Gide, Rumilly, Colette, Bainville, Loti, Psichari, Goyau, Marie Noël, Rimbaud, Verlaine, etc.

Nous avons un bel assortiment de cartes de souhaits français à 3 pour 5 sous, 2 pour 5 sous, et 5 sous chacune.

LIBRAIRIE LOISIRS
82 rue Beech **Tél. 3-0700**

LA VIE OUVRIERE

VENTE D'HOMMES POUR LA GUERRE

Il y a toujours eu des exploiteurs d'hommes. Mais ils ont généralement soin de voiler les apparences. Il est assez rare de les voir coucher par écrit les dessous de leur âme avec le même cynisme que le signataire de la lettre reproduite ci-dessous.

Lorsque les colonies américaines se révoltèrent contre l'Angleterre et entreprirent, sous le commandement de Georges Washington, la lutte pour leur indépendance, le gouvernement anglais acheta, littéralement, des régiments de Hessiens (Allemands du duché de Hesse), pour aller faire la guerre en Amérique. Plus il y avait de tués parmi ces Hessiens, plus ça payait le vendeur, pour deux raisons: il était payé en raison du nombre de morts; puis, plus les réserves d'hommes disponibles diminuaient, plus il pouvait les vendre cher.

La lettre suivante, écrite par le comte de Schaumbergh au baron Hohendorf, commandant des troupes hessiennes en Amérique, jette une lumière crue sur ce trafic de "chair à canon":

Rome, 18 février 1777

Monsieur le Baron,

A mon retour de Naples, j'ai reçu à Rome votre lettre du 27 décembre de l'an dernier. J'ai appris avec un plaisir indicible le courage montré par nos troupes à Trenton. Vous ne sauriez vous imaginer ma joie d'apprendre que, sur 1950 Hessiens engagés dans la bataille, 345 seulement ont réchappé.

Ainsi, il y a eu exactement 1,605 tués. Je ne puis trop louer votre prudence en envoyant la liste exacte des tués à mon ministre à Londres. Cette précaution était d'autant plus nécessaire que le rapport envoyé au ministre anglais ne donnait que 1,445 tués. Cela ne m'aurait valu que 483,450 florins, au lieu de 643,500 que j'ai le droit d'exiger d'après les termes de notre contrat.

Vous comprenez quel préjudice une telle erreur eût causé dans mes finances, et je ne doute pas que vous ferez tous les efforts nécessaires pour prouver que la liste de Lord North est fausse et que la vôtre est correcte.

La cour de Londres objecte qu'il y avait une centaine de blessés qui n'auraient pas dû être inclus dans la liste, ni être payés comme morts. Mais j'espère que vous ne négligerez pas les instructions que je vous ai données en partant de Cassel, et que vous n'essaierez pas de faire donner des secours humains pour ramener à la vie les infortunés dont les jours ne peuvent être prolongés que moyennant la perte d'un bras ou d'une jambe. Ce serait leur rendre un mauvais service, et je suis sûr qu'ils préfèrent mourir que vivre dans un état où ils ne peuvent plus me rendre service.

Je ne veux pas dire par là que vous devez les assassiner. Nous devons être humains, mon cher Baron. Mais vous pouvez insinuer aux chirurgiens, avec beaucoup d'à-propos, qu'un homme estropié est un reproche pour leur profession, et que le plus sage est de laisser chacun de ces hommes mourir lorsqu'il cesse d'être apte à se battre.

Je suis sur le point de vous envoyer de nouvelles recrues. Ne les épargnez pas. Rappelez-leur que la gloire prime tout. La gloire est la véritable richesse. Rien de dégrade le soldat comme l'amour de l'argent. Il doit aimer les honneurs et la renommée, mais cette renommée ne s'acquiert qu'au milieu des dangers. Une bataille gagnée sans perte de sang est un succès sans gloire, tandis qu'eles vaincus eux-mêmes se couvrent de gloire s'ils périssent les armes à la main.

Vous rappelez-vous que, sur les 300 Lacédémoniens qui défendirent les Thermopyles, pas un seul ne revint! Comme je serais heureux si je pouvais dire la même chose de mes braves Hessiens!

Il est vrai que leur roi, Léonidas, périt avec eux. Mais les choses ont changé. Ce n'est plus la coutume pour les princes de l'empire d'aller se battre en Amérique pour une cause dans laquelle ils n'ont aucun intérêt.

Puis, à qui seraient payées les 30 guinées par homme tué, si je ne restais pas en Europe pour les recevoir? Il faut bien aussi que je voie à envoyer des recrues remplacer les hommes que vous perdez. C'est pourquoi je retourne au Hesse.

Il est vrai que les adultes se font rares par là, mais je vous enverrai des garçons. De plus, le plus rare la marchandise, le plus élevé le prix. On m'assure que les femmes et les petites filles ont commencé à cultiver nos terres et qu'elles s'en tirent pas trop mal.

Vous avez bien fait de renvoyer en Europe le Dr Crumerus qui réussissait si bien à guérir vos troupes de la dysenterie. Ne vous tracassez pas d'un homme qui est sujet aux diarrhées; cette maladie fait de mauvais soldats. Puis il vaut mieux que les hommes crèvent dans leurs baraques que de fuir le champ de bataille et ternir la gloire de nos armes. Vous savez qu'on me paie pour ceux qui meurent de maladie la même chose que pour ceux qui se font tuer; tandis que je ne retire pas un farthing pour les déserteurs.

Par suite de mon voyage en Italie qui m'a coûté énormément cher, il devient désirable qu'il y ait une forte mortalité parmi vos soldats. Promettez donc des promotions à ceux qui s'exposeront; exhortez-les à chercher la gloire au milieu des dangers. Vous direz au Major Maundorff que je ne suis pas du tout content qu'il ait sauvé les 345 hommes qui ont échappé au massacre de Trenton. Pendant toute la campagne, il n'a pas eu plus de dix hommes tués par suite de ses ordres.

En terminant, que votre principal but soit de prolonger la guerre, évitant tout engagement décisif d'un côté ou de l'autre, parce que j'ai pris des arrangement pour un grand opéra italien et je ne voudrais pas avoir à y renoncer.

En attendant, mon cher Baron de Hohendorff, je prie Dieu de vous avoir en sa sainte et gracieuse garde.

Comte de Schaumbergh.

N'est-ce pas que c'est édifiant?

Voilà pour le vendeur d'hommes et pour les hommes qui enrichissaient le vendeur en tombant sur le champ de bataille.

Mais le financier dans les coulisses? Il devait bien y avoir, en ce temps-là déjà, des financiers qui profitaient de la guerre et de son trafic. D'autant plus que les banques privées, et les gouvernements courtisans ou esclaves des banquiers, existaient déjà depuis près d'une centaine d'années.

En effet. Le landgrave de Hesse s'engagea à fournir 16,800 de ses sujets au roi Georges III d'Angleterre, moyennant la somme de 20 millions de dollars. C'était considérable en ce temps-là.

Le landgrave n'avait pas besoin de ces millions pour sa table ni pour sa maison. Il décida donc de les confier à son banquier pour les faire fructifier. Son banquier était le Juif de Francfort, Anselme Rothschild, le chef de la fameuse maison qui s'est engraissée des querelles européennes, et même américaines.

Le banquier jugea que la guerre américaine lui offrait une belle occasion. Il prêta l'argent à son congénère, le Juif américain Haym Solamon. Celui-ci le prêta, à gros intérêt, à Morris, l'homme chargé de trouver des fonds pour les armées de Washington.

Et c'est ainsi que l'argent sorti du peuple anglais, par son roi, pour mener la guerre contre les Américains, finança les armées américaines contre les Anglais.

Les soldats mouraient des deux côtés. Mais trois hommes, qui se fichaient de toute patrie et qui considéraient l'humanité comme un instrument à revenus, trois hommes profitaient sans verser une goutte de leur sang ni exposer un seul de leurs membres: le landgrave de Hesse, vendeur de ses sujets; le Rothschild de Francfort et le Solamon d'Amérique.

Sans doute qu'aujourd'hui les moeurs sont plus raffinées, que personne ne profite de la guerre, que les financiers ne tirent plus un sou d'intérêt, que les chancelleries sont des asiles de vertu et que diplomates et chefs d'Etat sont des saints mus par les motifs de la plus pure charité!

—Vers Demain.

TRIBUNE LIBRE

Depuis assez longtemps je me demande pourquoi Sudbury n'a pas sa Caisse Populaire. Il s'agit pour nous du Nord-Ontario de grouper toutes nos forces. On dit que l'économique nous échappe. Eh bien, qu'attendons-nous, monsieur? Une Caisse Populaire c'est ce qu'il nous faut pour amasser un capital qui servira à tous les Canadiens-français de la ville de Sudbury.

Pourquoi, une société—comme la St-Jean-Baptiste pour ne nommer qu'elle—ou même une association de Sociétés nationales ne se chargerait pas de former des cercles d'études pour faire connaître au monde le mouvement de la Caisse Populaire? Quand le peuple sera assez instruit sur la matière il désirera la chose et puis nous aurons une Caisse Populaire.

Je sais monsieur que vous avez déjà montré les bienfaits de la Caisse Populaire et je vous en félicite. Qui maintenant se mettra à l'oeuvre pour établir cette institution de crédit qui nous manque.

Ceux qui désirent de plus amples renseignements peuvent les obtenir en écrivant au Père Georges-Henri Lévesque, o.p., case postale 185, Québec, P. Qué. Celui-ci fait partie du conseil supérieur de la Coopération et dirige la revue "Ensemble".

Bien à vous,

A. F.

Note du rédacteur—Je désire ajouter à cette lettre qui m'est parvenue qu'il existe à Timmins, une Caisse Populaire et un magasin coopératif très florissants. L'on pourrait se renseigner auprès du gérant de cette Caisse ou auprès du gérant du magasin. Adresse: 14 ave Wilson, Timmins, Ont.

Notre famille rurale

La Famille.—Dans toutes nos institutions sociales, la famille rurale doit occuper la première place.

Parce que la partie la plus saine de la population, elle en est la source la plus précieuse.

La famille rurale, c'est le milieu et l'agence la plus naturelle pour le développement et l'éducation de l'enfant.

La famille rurale catholique, c'est ce qu'on pourrait appeler la pierre angulaire supportant l'arche de la civilisation catholique sur cette terre nord-américaine. La première à l'évangélisation et à la civilisation elle reste le principal soutien de la véritable foi chrétienne.

Elle a pour attribut l'honnêteté morale, l'esprit de justice, l'unité et la permanence, et cela parce que la ferme est l'habitat le plus naturel pour la famille, parce que plus favorable à la sûreté de la vie et à l'entretien d'une famille forte et nombreuse.

N'est-ce pas un fait bien reconnu que dans les sociétés prolétaires ou à forte proportion de prolétariat, on favorise le divorce, la désertion, les unions temporaires, le compagnonnage marital, la limitation des naissances; tandis que dans les sociétés agricoles il en est tout autrement. Elles sont caractérisées par leur force morale et leur permanence, dues à l'unité familiale et au respect des liens du mariage.

C'est que l'environnement rural offre des avantages distincts, permettant aux parents d'inculquer à leurs enfants les vertus domestiques indispensables à la formation d'une âme vraiment nationale et sincèrement chrétienne.

C'est aussi que la maison de l'agriculture offre pour ainsi dire la seule école d'apprentissage où les parents sont les professeurs: d'où il s'ensuit que chaque année qui s'écoule conso solide les liens familiaux.

Guillaume PEPIN.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Les hommes de la Ligue du Sacré-Coeur de notre paroisse, recevaient à une réunion après la messe, dimanche, le 5 décembre, la visite des Pères Legault et Bélanger de la paroisse Ste-Anne, et de M. J.-A. Lapalme, de Sudbury. Les conférenciers entretinrent les ligueurs sur l'importance de l'étude des problèmes sociaux, qui les touchent de près. Ils appuyèrent sur la nécessité pour chaque membre d'accomplir leurs devoirs religieux, et principalement de recevoir la communion mensuelle. Les membres de la Ligue parurent vivement intéressés par ses causeries.

M. Arthur Deschênes fut élu maire, le 6 décembre, lors des élections municipales du township de Hanmer. Le nouveau maire avait comme adversaire M. Jules Ross, contre qui, il remporta une victoire décisive. M. Deschênes est célibataire et cultive sa ferme dans la troisième concession depuis plusieurs années déjà. Il participait à l'administration de l'ancien conseil, comme échevin. Nos félicitations au nouveau maire.

M. Télesphore Dupuis, l'un de nos vieux paroissiens a dû nous quitter pour se rendre à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, où il est gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le soldat Marius Proulx fêtait, le 15 décembre, son 24è anniversaire de naissance, outre-mer, où il est en service depuis mai 1941. Le soldat Proulx s'est enrôlé en mai 1940 dans le Corps des Ingénieurs Royaux Canadiens.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)—Le Père Legault, de la paroisse Ste-Anne, directeur diocésain et le Père Philippe Bélanger, assistant-général des Ligues du Sacré-Coeur ont visité la ligue du Sacré-Coeur.

Lundi, le 6, le canton de Blezard Valley était le centre de l'élection municipale. Les voteurs se sont rendus en assez grand nombre. M. Eugène Frappier remplira la fonction de maire pour l'année 1944. Nos félicitations au nouveau maire et nos plus cordials remerciements à M. L.-B. Cayen, qu iétait maire depuis quelques années. M. Frappier obtint une majorité de 26. Voici le résultat complet: : : :

Maire: M. Eugène Frappier, 90; M. Laurent Cayen, 64.

Conseillers: M. Elzéar Martin, 109; M. Anthony Smagges, 93; M. Sam Charette, 68; M. Hormidas Marier, 55; M. Adélard Leduc, 55.

Les deux derniers ont obtenu le même nombre de votes, cependant M. Hormidas Marier est entré comme conseiller avec le vote de l'officier rapporteur.

Calcutta—Les tribus demeurant sur la frontière d'Assan se servent de flèches dans les combats; elles ont pris part à la bataille en Birmanie aux côtés des "Tommy" britanniques et des soldats indiens, durant la saison des vents moussons. Tirées sur une distance de cent verges, les flèches des habitants des côtes Naga donnent la mort aussi effectivement qu'un boulet—mais sans bruit.

• •

Nairobi—Un autre contingent considérable de troupes venant d'Afrique Orientale quitta l'Ile Ceylan pour se rendre à Hénya, en congé. Il y a environ 16 mois que ces troupes sont parties d'Afrique Orientale afin d'aider à former une garnison au Ceyland, au moment où la situation dans l'Océan Indien et dans l'Est n'était pas aussi favorable qu'elle l'est aujourd'hui.

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

Bannon Bros. Ltd.
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 383

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

Hotel FRONTENAC
L'HOTEL LE PLUS RECENT ET LE PLUS MODERNE ET QUI S'ELEVE DANS COEUR DE SUDBURY
Service dernier-cri partout, douches, bain dans chaque chambre, eau chaude courante, téléphone et service d'élévateur.
Un taux spécial pour l'automne. Réduction dans les prix à la semaine pour les hôtes réguliers.
TELEPHONEZ 8-8318 POUR PLUS DE DETAILS

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

LA VIE AGRICOLE

L'expédition des animaux vivants

Nous prenons la liberté d'attirer l'attention de nos expéditeurs sur la façon de remplir le mémoire d'expédition, document très important qui sert de base pour faire la répartition aux cultivateurs.

Il est essentiel que ce mémoire soit complet, c'est-à-dire qu'il renferme tous les renseignements dont nous avons besoin, qu'il soit lisible, clair, exempt d'erreur et bien disposé. Quand le mémoire d'expédition est bien fait, notre travail de répartition est plus facile, plus rapide, et nous pouvons effectuer nos règlements plus tôt. Si, au contraire, il est embrouillé, mal disposé, si les noms et les chiffres sont à peine lisibles, il faut beaucoup plus de temps pour le vérifier et répartir les sujets. C'est pourquoi, à ce temps-ci de l'année, les arrivages étant très nombreux, il est plus nécessaire que jamais de nous fournir un manifeste précis et impeccable.

En plus du nom et de l'adresse des expéditeurs, des numéros d'étiquette ou des marques d'identification et de la pesanteur individuelle de chaque animal, il faut aussi inscrire le numéro du wagon, la date du chargement, le point d'expédition ainsi que le nom de la société, du syndicat ou de l'individu qui fait la consignation. Certains oublient encore l'un ou l'autre de ces détails indispensables.

Nous demandons de nouveau après l'avoir répété maintes et maintes fois, de n'enregistrer qu'une tête de bétail par ligne afin de nous donner plus d'espace pour faire nos calculs et éviter les possibilités d'erreur.

Nous recommandons également de voir à ce que le nombre de têtes de chaque espèce animale inscrite sur le mémoire d'expédition corresponde exactement à celui contenu dans le wagon; autrement, nous ne savons à quoi nous en tenir ni comment découvrir une erreur. Sans compter que si ces deux pièces ne s'accordent pas, nous sommes dans l'impossibilité de présenter une réclamation au chemin de fer avec chance de succès dans le cas des pertes d'animaux en cours de route.

Quant au pesage des animaux à la campagne, nous constatons avec regret que certains consignateurs importants négligent de le faire depuis quelque temps; malgré les raisons plus ou moins valables que l'on peut invoquer pour agir ainsi nous devons faire remarquer que, pendant la saison où les arrivages sont le plus nombreux de l'année, nous n'avons pas le temps de peser les veaux et les moutons individuellement; et lorsque nous sommes obligés de le faire, cela retarde nécessairement le pesage d'autres wagons d'animaux. Or, pour ne pas être injuste envers ces derniers et accélérer notre travail, il nous faut alors commencer par peser les animaux qui l'ont été à la campagne au lieu du chargement, et procéder ensuite au pesage de ceux sur lesquels nous devons prendre la pesanteur individuelle. Surtout avec des réceptions aussi volumineuses qu'elles l'ont été depuis cinq ou six semaines, les retards encourus dans l'abattage des animaux et parfois dans la vente, il est plus important que jamais que tous les moutons et les veaux soient pesés individuellement à la campagne pour que nous puissions en disposer en temps opportun.

Aussi insistons-nous encore aujourd'hui auprès de nos expéditeurs qui ne le font pas ou qui ont cessé de le faire dernièrement, de bien vouloir peser, au point de chargement, tous leurs animaux, à l'exception des bêtes à cornes. De plus, il nous faut la pesanteur individuelle de chaque sujet pour pouvoir ensuite en établir la diminution d'une façon équitable pour chacun.

A part la pesanteur individuelle, il est aussi très recommandable, dans le cas des moutons, de toujours désigner sur le manifeste si ce sont des agnelles, des jeunes béliers châtrés ou bien des béliers entiers, ou encore des vieux moutons. Les moutons comprennent tous les sujets d'un an ou plus et il n'est pas nécessaire de mentionner le sexe pour ces derniers. Mais il ne faut pas inscrire des moutons sur le manifeste quand on veut désigner des jeunes agneaux, comme cela arrive souvent. Nous demandons ces précisions pour nous permettre de faire la répartition dans les cas où des sujets perdent leur étiquette.

Nous en profitons pour faire remarquer que plusieurs porcs sont mal tatoués à la campagne; cela nous cause de graves embarras pour en faire le règlement. D'autres se servent du même numéro de tatouage pour identifier des lots de porcs appartenant à plusieurs propriétaires. Encore ici, il est impossible de faire la répartition. Ce sont là autant d'irrégularités qui, en plus de nous occasionner des ennuis de toutes sortes, contribuent énormément à retarder le paiement des porcs.

Pour remédier à ces inconvénients il faut faire le tatouage avec un outil très propre et en parfait état; ceux qui négligent de bien entretenir leur outil et qui laissent des saletés s'accumuler sur les points des lettres ou des chiffres, s'exposent à faire un tatouage très défectueux.

Nous demandons instamment à tous nos expéditeurs de bien vouloir observer rigoureusement les détails que nous venons de mentionner, non seulement pour éviter des erreurs, mais aussi de faire la répartition et le règlement des animaux avec plus de célérité.

J.-E. BISSON, agronome,
Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Grains fourragers

L'Office agricole du ravitaillement recommande aux cultivateurs de l'est du Canada ou de la Colombie-Britannique qui achètent des grains fourragers de l'Ouest de placer leurs commandes à leur fournisseur régulier ou de s'adresser directement à un cultivateur des Prairies. Le marchand commande le grain, donne des renseignements exacts sur le prix, et se charge de tous les détails d'expédition jusqu'à la gare du chemin de fer la plus proche du cultivateur auquel le grain est destiné. Le cultivateur de l'Est ou de la Colombie-Britannique qui désire se procurer du grain directement d'un cultivateur des Prairies devra placer sa commande directement. Il faut spécifier dans ce cas la sorte de grain que l'on désire et clairement indiquer que la proportion de déchet dans le grain ne doit pas être supérieure à 3 %. Il faut aussi être prêt à accepter du grain qui soit de la catégorie au- dessus ou au-dessous de celle que l'on demande. L'acheteur qui achète son grain par l'un ou l'autre de ces deux moyens a droit aux primes à l'aide au transport et aux autres subventions du Gouvernement fédéral s'il se conforme aux règlements.

Le prix de l'avoine et de l'orge est compté au boisseau au prix maximum (ou au prix comptant si ce dernier est inférieur) sur la base en magasin à Fort William ou Port Arthur. Les prix maxima sont de 56½c par boisseau pour l'avoine et 84¾c pour l'orge. L'acheteur paie le fret, les frais de changement, la commission et l'assurance sur les risques de guerre.

L'aide accordée par le Gouvernement sur les achats de grains fourragers (on entend par grains fourragers ceux qui sont destinés à l'alimentation des bestiaux) est la suivante: Prime par boisseau, un cent en novembre; un demi cent en décembre; paiement sur le blé fourrager allant de Fort-William-Port-Arthur à tous les points de l'Est du Canada ou de Calgary ou Edmonton aux points de la Colombie-Britannique. La commande minimum de grains est d'une charge de wagon. La différence de poids entre un pour cent et trois pour cent de déchet (impuretés) n'est pas comprise dans le prix compté à acheteur. Après avoir reçu le grain, l'acheteur doit s'adresser à l'Administrateur des fourrages concentrés, Edifice Confédération à Ottawa, pour se procurer les formules nécessaires pour demander le remboursement des frais de transport et les autres primes ou subventions du Gouvernement fédéral. Les documents que l'on doit conserver sont les suivants: la facture originale ou une copie de cette facture signée par le vendeur; le compte acquitté ou l'avis de l'arrivée du chemin de fer; le certificat de catégorie du grain, montrant que ce grain est bien d'une catégorie établie sous la loi des grains du Canada et qu'il ne contient pas plus de 3 pour cent de déchet.

Les machines agricoles

"Il est essentiel que les cultivateurs canadiens aient plus de machines agricoles modernes et de force motrice, qu'ils puissent se les procurer à un prix bien inférieur au prix actuel et que ces machines soient standardisées de telle façon que les réparations et les pièces de rechange reviennent beaucoup moins cher que par le passé. C'est là la deuxième condition essentielle pour abaisser le prix de revient des vivres et en stabiliser la production.

"Déclaration faite par le Dr E. S. Archibald, Directeur du service des fermes expérimentales fédérales, devant la Chambre canadienne du Commerce". Beaucoup de gens s'imaginent, a dit encore le Dr Archibald, que la mécanisation de l'agriculture canadienne serait le moyen le plus rapide d'abaisser le prix de revient et d'augmenter les profits. Cela est exact jusqu'à un certain point, à condition que les cultivateurs aient les moyens de se procurer les machines qui leur sont nécessaires. Il ne faut pas oublier qu'en ces années de guerre et pendant les dix années qui ont précédé la guerre, le matériel agricole s'est détérioré graduellement, faute de réparations. Beaucoup de machines sont inutilisables et beaucoup d'autres n'ont aucune utilité dans les grands problèmes de l'agriculture comme par exemple la culture pour prévenir l'érosion par les vents ou par l'eau.

Avec les maigres ressources dont il dispose actuellement, le cultivateur ne peut guère se procurer les machines modernes qu'il lui faudrait pour cultiver sa terre et rentrer ses récoltes. Son matériel a grand besoin de réparation, de même que son automobile, ses camions, ses machines à traire, tous les autres appareils dans ses bâtiments et ses graineries et tous les outils qui lui sont nécessaires pour protéger ses machines ou conduire son exploitation. Sans doute les machines modernes qui économisent le travail seront à l'avenir achetées ou conduites en commun plus que par le passé, spécialement par des groupes de cultivateurs possédant chacun une petite étendue qui ne justifie pas l'emploi individuel de moissonneuses-batteuses (combines) et beaucoup de machines de ce genre.

Prix du bacon d'exportation

L'Office des viandes annonce qu'à partir de lundi, le 15 novembre le prix du bacon d'exportation pour le Royaume-Uni sera relevé de 75 c les 100 livres. La nouvelle échelle de prix porte le prix des flèches Wiltshire de la catégorie A no 1 d'un bon poids (55-65 liv.) de $21.95 à $22.70 les 100 livres au port de mer canadien, et établit des augmentations correspondaantes pour les autres catégories, poids et sélections de flèches Wiltshires et morceaux d'exportation, et s'applique à tous les produits provenant de porcs abattus et mis en salaison à partir du 15 novembre.

Le 22 octobre dernier le Ministre de l'Agriculture a annoncé qu'un nouveau contrat pour le bacon a été négocié avec le Ministère anglais des Vivres pour une période de deux années 1944-45, basé sur une augmentation de 75 cents les 100 livres pour le bacon de la catégorie A.

L'Office des viandes avait d'abord déclaré que l'augmentation de prix pourvue dans le nouveau contrat ne s'appliquerait pas aux expéditions allant sur la Royaume-Uni tant que le contrat actuel de 675 millions de livres de bacon n'aurait pas été rempli, mais l'Office est maintenant en mesure de relever le prix au niveau dans le nouveau contrat, grâce aux économies réalisées sur les opérations faites jusqu'ici.

On estime que l'augmentation de prix payés pour le bacon d'exportation devrait relever le prix des porcs d'environ 50 cents les 100 livres, (poids abattu chaud) et que le niveau des prix de tous les porcs vendus remontera en conséquence. A partir du 15 novembre les producteurs de porcs bénéficieront donc de l'augmentation de prix prévue dans le nouveau contrat, malgré le fait qu'il reste encore à acheter une quantité considérable de bacon pour compléter l'accord actuel.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Pour cause de maladie l'école du village dut être fermée et ne devra ouvrir ses portes qu'après le Jour de l'An. Deux de nos bonnes religieuses sont retenues au lit par cette vilaine grippe qui fait rage dans notre paroisse. Vous pouvez vous imaginez combien les élèves sont contents d'avoir un si beau congé, mais aussi bien peinés de voir leurs institutrices malades.

Parmi nos pauvres malades nous comptons Mme Edmond Bennette qui dès le commencement reçut les bons soins de Mme Tom Hill, garde-malade. Elle est maintenant sous les soins du Dr Ménard, de Verner.

Entre autres nous mentionnons M. Jos Langlois, M. Urbain Cartier, Mlle Alice Poulin, Gaëtan Gosselin, Norwood Lalonde, enfant de M. et Mme Rémi Lalonde.

Mme Louis Gosselin Sr, s'est fait une entorse à un pied.

Mme Georges Dambrauski a reçu des brûlures à la figure. En partie, nos malades sont sous les soins de Mme Tom Hill.

M. Xavier Lachance, de Warren, était de passage à St-Charles, ces jours derniers.

Mlle Estelle Lapointe, de Sudbury, visitait ses parents ici dimanche dernier.

M. Josaphat Gignac, de l'armée canadienne, passe quelques jours chez ses parents.

M. Gérard Gauthier et Wilfrid Chaloux étaient de passage ici en fin de semaine.

Bombay—Les navires de la Marine Royale Indienne, chargés d'escorter sur la côte des Indes et pendant les voyages sur l'océan, les patrouilleurs et balayeurs de mines, ont navigué sur un demi-million de milles de plus en six mois, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin ,que pendant la période correspondante de 1942—soit un total de 1,500,000 milles

• •

Bombay—Le plus long trajet enregistré par un navire de guerre indien est au crédit du H.M.I.S. Jumna, corvette qu idescendit quatre bombardiers japonais dans les eaux des Indes Hollandaises de l'Est au début de 1941. Son record de 51,179 milles représente une moyenne de 140 milles par jour durant douze mois.

• •

Londres.—Afin d'économiser du travail, on ne fait plus de tasse avec anse. Les pourvoyeurs ne peuvent remplacer seulement qu'un morceau de faïence par cent repas servis, et deux morceaux par cent breuvages.

• •

Londres—Les ressources financières de Grande-Bretagne sont mobilisées pour fin de guerre. Les épargnes de guerre ont fourni $25,000,000 depuis 1939, et les titres étrangers de la Grande-Bretagne servent à payer les importations essentielles.

• •

Londres—Deux cent trois navires danois furent capturés et mis à la disposition des Britanniques. Ils sont évalués à $29,990,500. Depuis l'invasion du Danemark, ils ont continué de naviguer avec un grand nombre de leurs premiers équipages. Les vaisseaux danois furent réquisitionnés et saisis par le Ministère du Transport de Guerre, avec la promesse de restitution après la guerre et le payement du prix de location proportionné à celui payé aux propriétaires britanniques pour des navires semblables.

• •

Londres—On fabrique maintenant en Grande-Bretagne, environ un parapluie par cent personnes et le prix coûtant de chacun est de $17 à $23. Les optimistes disent qu'il n'y a seulement 300 jours de pluie par années à Londres!

• •

Londres—Le rendement de la cire à chaussure brune en Angleterre est le même qu'avant la guerre, mais les civils ont de la difficulté à s'en procurer, les femmes de l'A.T.S. et les officiers des services canadiens, américains et britanniques ayant la priorités sur eux.

Londres—La production de casseroles en Grande Bretagne est le tiers du nombre d'avant-guerre; elles se rouillent et noircissent très vite et ne sont pas de durée. On ne fait plus de fouets à blancs d'oeufs. La Commission du Commerce conseille de se "servir d'une fourchette" pour battre "l'oeuf mensuel".

JARDINS ARCTIQUES

La grande portée de l'influence exercée par les Fermes expérimentales fédérales est révélée par leurs travaux dans les régions arctiques. L'étendue totale en culture dans le bassin du Mackenzie n'est que de 2,000 à 3,000 acres, disséminés le long du fleuve à partir de Fort Smith jusqu'à Aklavik et elle se compose principalement de jardins, mais les petites sous-stations conduites par le Service des Fermes expérimentales ont beaucoup aidé ces régions en ces 20 dernières années, surtout dans les missions.

L'EXPORTATION DE FARINE ETABLIT UN RECORD

Un nouveau record dans le nombre de barils de farine canadienne expédiés à l'étranger a été établi en 1942-43. Il s'est expédié au total 12,575,215 barils de 196 livres chacun. Le chiffre de 12 millions n'a été dépassé qu'une fois auparavant il y a 20 ans de cela, pendant l'année de récolte de 1923-24, alors que 12,031,424 barils ont été exportés.

• •

Veillez à ce que les livres de classes des enfants soient toujours soigneusement couverts et munis d'un signet pour éviter de corner les pages. Si une page se déchire, recollez-la au papier gommé.

Le fluid hydraulique tiré de matériels indigènes dont on se sert pour les véhicules et les aéroplanes, les huiles minérales et graphites, les réservoirs à obturation automatique employés pour les avions, les préservatifs contre la rouille et la graisse à camouflage, sont quelques-unes des productions de l'Inde, des Quartiers Généraux du Comité du Développement des Approvisionnements dont l'existence date depuis plus de vingt mois.

Aux Indes, on fait bouillir les tiges de tabac pour en extraire le jus, on les fait ensuite sécher et on les mêle avec de la crate. Ce mélange est répandu sur les couvertures de lit dans les magasins d'approvisionnements pour les garantir contre les fourmis, les mites ou d'autres pestes. Avant la guerre, 250 tonnes par année de tiges de tabac furent détruites par le Département d'Accise de l'Inde.

• •

Avec la coopération du Comité de Récupération et le Département du Commerce qui s'occupent des quêtes de porte en porte et dans les cafés, des expériences intenses effectuées aux Indes ont trouvé une plastique utile à la manufacture de divers articles nécessaires.

• •

On estime que la consommation du lait à l'état frais au Canada en 1943 est de plus de 9 pour cent plus élevé qu'en 1941.

• •

Les incubations de poussins en 1943 ont été de 34 pour cent plus élevées que celles de 1942, ce qui devrait normalement être suivi d'une augmentation de 13 pour cent dans la production des oeufs en 1944 par comparaison à 1943, mais il est possible que la difficulté de se procurer des aliments réduise ce chiffre à 10 pour cent, dit l'Office agricole du ravitaillement.

A VENDRE
Plusieurs gros poêles pour cultivateurs
Garantis en bonne condition
2 Centrifuge de Laval
VOYEZ NOS PRIX
BRUNET ET RATHWELL
TEL. 3-0442 74 RUE BORGIA

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

JEUDI, 16 DECEMBRE 1943

8 HEURES P.M.

SALLE STE-ANNE

Le célèbre magicien

MICHALUK

et sa suite

TRENTE-SIX MYSTERES

Deux heures et demie de scènes impayables d'émotions rares

Entrée: 50c Sièges réservés: 60c

Réception des Enfants de Marie

Après un triduum prêché par le R. Père Legault, triduum préparatoire à la réception annuelle des Enfants de Marie, le Rév. Père Gamache, directeur, reçut les nouvelles congréganistes à l'église Ste-Anne, dimanche dernier.

Une centaine de jeunes filles se consacraient à la sainte Vierge. Plusieurs élèves de l'école St-Louis de Gonzague furent aussi admises dans la section cadette de la congrégation.

Le R. Père Bertrand, S.J., aumônier militaire dans l'ouest canadien, donna le sermon de circonstance. Il montra la grande misère morale de nos catholiques dans l'armée. "On n'est pas allé à l'église, on n'a pas communié depuis qu'on est dans l'armée". C'est la situation générale. Il faut donc que quelqu'un prie pour eux, pour leur pauvre âme. Et la sainte Vierge est la première à invoquer, c'est particulièrement celle des Enfants de Marie.

Le sermon fut suivi de la réception des cadettes, de la bénédiction des médailles, des promesses et de l'acte de consécration à la Ste-Vierge.

Les Enfants de Marie se rendirent à l'arrière de l'église par les allées latérales.

La statue de l'Immaculée-Conception, en blanc et en bleu azur, voilée, décorée de fleurs, était portée Georgette Paquette, Léonie Leduc, Rolande Gagné. Puis, Mlles Yvonne Charette, Josephine Dasti, Jeannette Gauthier, Marie Adam, respectivement présidente, vice-présidente, 2ème vice-présidente, secrétaire.

Le salut du Très Saint Sacrement, officié par le Rév. Père Gamache, suivit immédiatement la procession.

La quête fut faite par Mlles Yvonne Charette, Josephine Dasti, Jeannette Gauthier.

La chorale Sainte-Cécile dirigée par Mme Collin fit les frais du chant et à l'orgue, Mlle Jeannine Laferrière.

Voici la liste des nouvelles congréganistes: Berthe Paquette, Béatrice Demers, Jacqueline Labine, Jacqueline Bernier, Ada Cyr, Gisèle Beaulne, Liliane Chrétien, Pauline Bertrand, Jacqueline Brunet, Normande Bertrand, Laurette Lamothe, Thérèse Lafleur, Marie-Anne Charbonneau, Alice Paquette, Thérèse Guimond, Jeanne Giroux, Sylvianne Charbonneau, Rita Brunet, Yvette Piché, Rita Charron, Fleurette Piché, Sylvia Dionne, Thérèse Fortin, Nora Davis, Marie-Jeanne Savard, Dolorès Villeneuve, Simonne Paquette, Blanche Marleau, Suzanne Leclair, Irène Vachon, Raymonde Gauthier, Anita Guimond, Marie-Rose Lanthier, Béatrice Lepage, Caroline Proulx.

Ivresse au volant

Faisant le policier, Wesley Desjardins, de 98 rue Notre-Dame, a dit aux autorités en cour de police qu'il avait pris Stanley Kruu, de 214 rue Shaughnessey, ivre au volant. Desjardins affirma qu'il voyageait sur la rue Notre-Dame quand son auto fut frappé par un autre. Le chauffeur de l'autre auto poursuivit son chemin, alors Desjardins vira et le suivit. Il parvint à rttraper l'auto sur la rue Kathleen. Kruf était au volant, déclara Desjardins. En cour, Kruk a été condamné à 10 jours de prison pour ivresse au volant. Il avoua ce fait, mais ne se rappelait pas avoir frappé qui que ce soit.

Accident mortel à Falconbridge

Le corps de Donald L. J. O'Connor a été envoyé à Glen Roy, près d'Alexandria, pour enterrement jeudi matin. O'Connor fut tué instantanément à la Mine Falconbridge Nickel, tard lundi après-midi quand un morceau de minerai l'a atteint à la tête. Il était à curer un mur au niveau 500 pieds, quand un morceau de minerai s'est délogé du mur. Il travaillait à la mine Falconbridge depuis le premier novembre et venait de la ferme de son père à Glen Roy. Il laisse pour le pleurer ses parents, M. et Mme Ronald O'Connor, quatre soeurs et trois frères.

Sturgeon Falls

LE R. P. JOYAL PRESENTE LE TROPHEE JUGE A. CONSTANTINEAU A L'ECOLE ST-JOSEPH

Sturgeon Falls, (D.N.C.)—Mardi, le 5 décembre, à la salle paroissiale, avait lieu la remise du trophée Juge A. Constantineau aux élèves de l'école St-Joseph. A cette occasion les élèves ont exécuté un magnifique programme.

On remarquait dans l'assistance le R. P. A. Joyal, O.M.I., représentant de l'Association Canadienne-française d'éducation. Son Honneur M. le juge J.-A.-S. Plouffe, de North Bay, MM. les abbés J.-A. Chapleau, curé de la paroisse St-Vincent-de-Paul, de North Bay, A. Vaillancourt, J.-E. Marchand, O. Campeau, et J. Tourrigny, de Sturgeon Falls, M. C.-X. Charron, inspecteur des écoles séparées du district, les RR. Soeurs Marie-Hervé de Jésus, supérieur du Pensionnat Notre-Dame de Lourdes et Marie-Amédée de la Présentation, supérieure de l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf, de Sturgeon Falls, le Dr I. Joyal et M. W. Gagné, membre de la commission scolaire de North Bay, M. R.-H. Bourassa, président de la commission scolaire de Sturgeon Falls. Le programme suivant fut exécuté:

1. Duo de piano par Mlle Jacqueline Cousineau et M. Fernand Cousineau.
2. Mot de bienvenue, par M. Robert Charpentier.
3. Récitation: Chaton et Peloton, par Mlle Carmen Pelland.
4. Chant: Le forgeron, par les élèves de 5e année; au piano, Mlle I. Vachon.
5. Comédie: Bonhomme misère.
6. Duo de violon, par Mlle J. Cousineau et M. Fernand Cousineau.
7. Récitation: Pour l'école ontarienne, par M. Ernest Lévis.
8. Saynète: Un peuple sans histoire.
9. Chant: Les petits Ontariens, par les élèves de 6e année, au piano, Mlle Thérèse Vachon.

Le R. P. A. Joyal, O.M.I., dans une brève allocution se dit honoré de présenter le trophée Juge A. Constantineau, le premier de la catégorie A aux enfants de l'école St-Joseph. Il les félicita du grand honneur que leur avait apporté leur générosité. Il ajouta un témoignage de gratitude à l'égard du personnel enseignant et souligna le beau travail accompli par les Filles de la Sagesse. Elles ont toujours été soumises et d'une façon empressée, à l'Association. Ces religieuses ont leur maison provinciale à Eastview et dirigent des maisons d'éducation à ce même endroit ainsi qu'à Sturgeon Falls, Field, Blind River, Sault-Ste-Marie et Lefaivre. Elles ont préparé trois lauréats dans leurs pensionnats à Eastview et Sturgeon Falls. Elle eurent l'honneur de participer à la formation intellectuelle et morale de Jeanne Lajoie, de Pembroke, le modèle des institutrices laïques. Il remercia les parents d'être venus applaudir au beau succès de leurs enfants et ajouta un mot de gratitude aux membres du clergé. Le R. P. Joyal rappela le dévouement total de Mgr J.-A. Lécuyer, V.G.,P.D., à la cause scolaire dans la paroisse et dans toute la province. Avant de terminer il adressa sse remerciements à M. l'inspecteur C.-X. Charron et à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement des écoles de son district. Il profita de cette occasion pour dire quelques mots d'appréciation aux membres du comité de l'Association.

Son Honneur M. le Juge J.-A.-S. Plouffe appuya en tous points les paroles du R. P. Joyal. Il fit l'éloge de l'oeuvre des Oblats en faveur de notre race. Il dit quelques mots de celui dont le trophée porte le nom, Son Honneur M. le Juge A. Constantineau est le doyen des juges de l'Ontario et le premier président de l'Association. Il remercia les élèves et les encouragea à continuer leur belle oeuvre en faveur du sou scolaire. Stungeon Falls, dit-il, est un foyer de survivance et nous sommes heureux de lui rendre le témoignage qui lui revient.

M. l'inspecteur C.-X. Charron remercia les orateurs et offrit des félicitations aux enfants. Ces enfants ont compris qu'ils ont déjà bénéficié de trois bourses offertes aux trois lauréats de Sturgeon Falls, MM. Jean-Guy Blais, Roger Blanchette et Fernand Fontaine, et ils continuent à se dévouer.

M. R.-H. Bourassa, président, adressa des félicitations et des remerciements au nom de la commission scolaire.

M. l'abbé A. Vaillancourt, curé-administrateur de la paroisse, au nom de Mgr Lécuyer et en son propre nom adressa quelques mots de félicitations aux élèves, aux parents et au xinstitutrices.

La soirée se termina par le chant de notr chymne national "O Canada".

Après la séance il y eut réception chez M. l'inspecteur C.-X. Charron. Etaient présents outrer nos distingués visiteurs, MM. les membres du clergé, MM. J.-W. Rochon, R.-H. Bourassa et J. Audette.

NOTES LOCALES

M. Jean-Claude Michaud passait la fin de semaine à Sudbury.

M. Arthur Duval, de Toronto, pasréal, visite actuellement sa famille. ces jours derniers.

Mlle Rita Gaudreault, de Montréal, visite actuelmet sa famille.

Mme G. Taylor, de Geraldton, passe quelques semaines chez Mme Albert Daoust.

M. et Mme Robert Gareau, de Petawawa, étaient de passage ici dernièrement.

Mme Sylvio Régimbal, de Joliette, est actuellement en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Michaud.

M. Robert Quenneville, de Toronto, passait quelques jours dans sa famille dernièrement.

Mme Albert Serré était de passage à Ottawa, Montréal, Valleyfield, dernièrement.

Le lieutenant Léo Vachon assistait la semaine dernière, aux funérailles de son grand-père, M. Théophile Vachon.

M. Léon Fortin, de Windsor, passait quelques semaines chez ses parents.

REMERCIEMENTS

M. Athanase Vachon désire, par l'entremise de L'Ami du Peuple, remercier tous ceux qui, à la mort de son père, ont contribué par des offrandes de messes, des tributs floraux, des bouquets spirituels, des sympathies, assistance aux funérailles, etc. Un cordial merci à la Ligue du Sacré-Coeur.

Le monde sportif

ICI ET LA DANS LES CIRCUITS PROFESSIONNELS

Bien que l'équipe Maple Leafs de Happy Day soit composée surtout de joueurs qui ont peu d'expérience professionnelle, elle expose actuellement une puissance inattendue de beaucoup d'amateurs sportifs. La ligne Carr-Bodnar-Hill est devenue très agressive tandis que Hamilton, McKlean et O'Neil forment un des trios les plus rapides de la ligne Nationale. Parmi les joueurs de défense Babe Pratt s'est distingué le plus jusqu'à date et on croit que son achat des Rangers a été une des démarches les plus fructueuses du circuit National depuis quelque temps. Benny Grant qui garde les filets du Toronto se comporte comme une jeune recrue bien qu'il ait eu une dizaine d'années d'expérience dans diverses ligues professionnelles. En sommes nous pouvons nous attendre à ce que les Maple Leafs bataillent jusqu'au bout pour s'assurer une place dans les éliminatoires pour la coupe Stanley.

Avec Toe Blake, Buddy O'Connor et Elmer Lack absents de l'alignement à cause de la maladie, les Canadiens de Montréal n'ont pu tenir tête aux Maple Leafs samedi soir; ceux-ci remportèrent un triomphe de 4 à 2. Dick Irin, pilote des Habitants, avait beaucoup de difficulté à organiser ses lignes d'attaque. En plus une punition majeure à Watson et une punition mineure à McMahon permirent aux Leafs de compter deux points dont un fut le point décisif de la victoire.

Comme nous l'avions prédit, Bill Cowley, Bill Mosienks et Buddy O'Connor se disputent la première place chez les compteurs. Ils ont 27, 25 et 26 points respectivement à leur crédit.

A cause d'une injure quelconque, Don Grosso, centre agressif des Ailes Rouges de Détroit, a dû se retirer de l'alignement la semaine dernière. On croit que son absence a affaibli l'équipe de Jack Adams surtout lorsqu'elle fit face aux Leafs dernièrement. Les Ailes Rouges perdirent la joute au pointage de 6 à 5.

DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT

Les ligues de hockey ont commencé à fonctionner au collège Sacré-Coeur samedi dernier. La partie la plus intéressante fut disputée chez les Grands où l'équipe Dadisson triomphe de l'équipe Allouez par un compte de 7 à 4. Chez les Intermédiaires Du Ranquet succomba 3 à 2 aux mains de Radisson.

L'Open Pit a joué sa première joute d'exhibition la semaine dernière contre une équipe-étoile de Copper-Cliff et s'est montré nettement supérieur en triomphant 7 à 3. "Pep" Kelley, ancienne étoile des Maple Leafs et des Eperviers de la ligue Nationale, revêtait le costume de l'Open Pit pour la première fois et a su se distinguer.

Ray Powell et Nick Evanshen qui faisaient partie du club Buffalo d'Eddie Shore sont de rotour chez les amateurs. Ils ont été envoyés dans l'O.H.A. pour jouer avec les Brantford Lions.

Le Grand Club du collège Sacré-Coeur n'a pas eu de difficulté à vaincre une équipe du club St-Louis dernièrement alors que les collégiens gagnèrent 15 à 0. G. Adam, F. Bélanger, C. Paquette, R. Malo, M. Matte et J. Vachon furent les étoiles des gagnants.

On devient méchant à force de souffrir.—Bergeret.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements, Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

SAM C. LECLAIR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
81-83 Beech St. Sudbury
TEL. 3-1471
JOUR ET NUIT

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

LEPAGE
Article de Fumeur
Journaux
CHOIX DE TABAC CANADIEN
48½ Borgia - Tél. 5-5291
Sudbury

General Welding Works
Soudeurs, apprenez un métier qui paye. Des soudeurs électriques sont demandés. Instruction individuelle. Equipement moderne.
102 rue Notre-Dame Sudbury

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Théâtre CAPITOL Sudbury
Nous souhaitons à tous nos habitués Canadiens-Français
UN JOYEUX NOEL
SID SCOTT, gérant

EPICERIE CARLOAD
BEURRE, 1ère qualité ..... lb 38¢
PAINS Carload, frais et nourrissant 2 pour 15¢
FLOCONS DE MAIS Quaker ..... pqt 8¢
Domestic Shortening ..... lb 19¢ — 4 lbs 73¢
N'oubliez pas de commander votre dinde pour Noël. Nous avons des dindes de première qualité, prix bien modérés.
L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
45 rue Elm "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame 16 Elm est